

fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture



INFO

FREPPP

2021-3 - n° 52 - 5500 exemplaires - fr. 8.80

SPÉCIAL FRIBOURG

**CRÉER UNE ATMOSPHERE
GRÂCE AU PAPIER PEINT**

Pages spéciales
Fribourg
6 à 13



NESPRI Pro – 10 ans de pulvérisation sans brouillard

Plus rapide, plus efficace, plus sain - BE YOUR OWN HERO!

Grâce au système unique et breveté Nespri, vous pouvez pulvériser avec une grande précision et sans brouillard gênant. Cela vous permet d'appliquer la peinture sur le mur à l'aide de la méthode airless sans grandes dépenses de couverture au mur, ce qui vous permet de gagner du temps et de l'argent, mais aussi de protéger votre santé.

Vivre la qualité.



Le mot de la rédaction

ROMY HINTZ
Rédactrice en chef

C'était tellement bien de se revoir !

MERCI de vous être déplacés en nombre le 27 août dernier dans le magnifique cadre de Satigny, pour la 79^e Assemblée des délégués de votre Fédération. Tout était réuni pour que la journée soit belle. Nos collègues genevois avaient même poussé le détail jusqu'à nous offrir une météo parfaite pour cette journée dans la plus grande commune viticole de Suisse. Merci encore à eux !

Les 40 nouveaux diplômés ont ainsi pu recevoir leur diplôme dans des conditions optimales et ont pu être félicités et applaudis par un grand nombre de professionnels de la branche.

Je profite aussi de l'occasion pour féliciter les nouveaux CFC et AFP romands (pages 45 à 47) et les encourager à poursuivre leurs efforts de perfectionnement en entamant une formation supérieure.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette édition « spéciale Fribourg », riche en reportages.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	5	
Président ou chef de chantier ?		
SPÉCIAL FRIBOURG	6-13	
Pole7: Une plateforme professionnelle fédératrice		
Liste des membres de l'AFEPP		
Pierre-Yves Savary SA: Créer une atmosphère grâce au papier peint		
Avenir Peinture Sàrl: Les tourelles du château de Châtel enfin restaurées		
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	14-18	
La délégation FREPP dans le vignoble genevois		
CHAMPIONNATS ROMANDS	22-23	
La 2 ^e édition est en route		
UNION PATRONALE SUISSE	25	
Le nécessaire combat contre l'excès réglementaire		
SUVA	27	
Davantage de sécurité avec la nouvelle OTConst		
PLÂTRE	31-35	
Rénovation d'un ancien site industriel en logements		
La commission plâtre se présente		
PEINTURE	37-41	
Le bois, un matériau naturel (1 ^{re} partie)		
FORMATION	45-49	
Tous les nouveaux CFC et AFP		
Bulletin d'inscription à Chef de chantier peintre (CC-03)		
La formation en quelques brèves		
SITUATION DU MARCHÉ	52-53	
Indice suisse de la construction		

Rigips®

RiForm® éléments préfabriqués

Des possibilités d'aménagement individuelles et
une précision maximale

Avec RiForm®, vous concrétisez des idées extraordinaires avec un design exigeant et des formes complexes. Plus aucune limite n'est imposée à votre créativité grâce à la composition particulière des matériaux avec du plâtre renforcé de fibres. Les éléments préfabriqués RiForm® sont fabriqués dans notre propre usine de production et confectionnés sur mesure selon les besoins de nos clients; idéal pour les exigences de qualité les plus élevées.

Commandez directement en ligne:
riform.rigipsdigital.ch/fr/



Rigips
SAINT-GOBAIN

rigips.ch/fr



Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552
1701 Fribourg
Tél. secrétariat: 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch
www.afmpp.ch



GYPSERIE PEINTURE GENÈVE
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, CP 5278
1211 Genève 11
Tél. secrétariat: 058 715 32 11
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rouges-Terres 61
2068 Hauterive
Tél. secrétariat: 079 850 36 02
info@anepp.ch
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat: 027 327 51 31
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch
www.avmpp.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat: 021 632 12 10
secretariatspatronaux@fve.ch
www.gvepp.ch

ÉDITORIAL



DANIEL CLÉMENT
Président AFEPP

Président ou chef de chantier?

Chère lectrice, cher lecteur, bienvenue dans cette édition «spéciale Fribourg». Edition aussi spéciale pour moi puisque c'est la dernière fois que j'ai le plaisir de m'adresser à vous en tant que président cantonal.

En regardant dans le rétroviseur de toutes ces années à la tête de notre association professionnelle, je ne peux m'empêcher de tirer un parallèle avec la réalité de nos entreprises.

Comme tout projet de construction, à neuf ou de rénovation, une association a besoin de fondations saines et solides. Ses membres en étant les éléments actifs, les liants et les forces vives.

Autre élément indispensable à la bonne réussite de notre projet commun: la formation professionnelle; telles les différentes couches de fond, d'accrochage et autres fixatifs, celle-ci est indispensable à la réputation de notre profession et à la relève dans nos entreprises.

Mais que serait un projet de qualité et de bonne facture s'il n'y avait pas quand même un peu de belles couleurs? Durant toutes ces années, le partenariat social que j'ai eu la chance et le plaisir de pratiquer à vos côtés s'en est chargé!

Tous les ingrédients ci-dessus conduisent à la réussite d'un projet que l'on peut regarder avec fierté, satisfaction et le sentiment du devoir accompli.

Je ne voudrais pas passer le témoin (pour ne pas dire le rouleau et pinceau!) à mon successeur sans remercier toutes les personnes que j'ai côtoyées, toujours avec plaisir, durant ces 15 dernières années dans le cadre de mes fonctions, merci! Je souhaite à toutes et tous que le meilleur et surtout encore beaucoup de beaux projets couronnés de succès! Bonne lecture!

Mais que serait un projet de qualité et de bonne facture s'il n'y avait pas quand même un peu de belles couleurs?

Même si l'évolution des effectifs de la formation initiale reste un sujet constant de préoccupation, je relève avec satisfaction l'engouement, avec réussite, pour les différents modules de la formation supérieure ces dernières années.

Vous aurez le plaisir de découvrir dans cette édition fribourgeoise le magnifique projet d'envergure menant à l'ouverture du nouveau centre de formation dédié aux métiers de la construction.

Pole7

Une plateforme professionnelle fédératrice

Ouvert cet été à Courtepin, Pole7 est le nouveau centre professionnel de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs qui accueille notamment une halle destinée aux apprentis carreleurs, peintres et maçons. Un ouvrage prometteur concrétisé grâce à la volonté de nombreux partenaires, dont l'Association du centre professionnel cantonal qui a financé la halle des cours interentreprises.

Laurent Derivaz ne cache pas sa satisfaction au moment de faire visiter le centre professionnel Pole7. Alors que la rentrée des apprentis s'est déroulée sans encombre, le secrétaire de l'Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture (AFEPP) confie: «Ce nouveau site est plus grand, plus moderne et plus fonctionnel pour la formation de nos jeunes.»

Une architecture soignée

Depuis la fin du mois d'août, le centre de Courtaman accueille les apprentis maçons, peintres et carreleurs dans un espace contemporain et lumineux. Conçu par le bureau d'architecture 2BO, à Villars-sur-Glâne, ce bâtiment divisé en cinq parties est mieux adapté aux besoins de la formation et devient également une importante plateforme de rencontres

professionnelles pour les entreprises. Aménagé sur un terrain industriel, le centre de formation fait la part belle aux matières nobles telles que le béton et la brique rouge, en association avec des parties en chêne pour joindre les espaces de vie. Le terrazzo, matière d'exception, constitué de pierres de la Sarine sous forme de dalles carrées polies, rappelle aussi que le maître d'ouvrage, la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE), tenait à privilégier des matériaux locaux. L'ensemble homogène offre des halles très spacieuses, soit un confort pour l'apprentissage. Enfin, les toits sont particulièrement réussis avec une forme caractéristique de l'industrie des années 60 en dents de scie. Elle a permis d'intégrer d'importantes parties vitrées qui renvoie une lumière uniforme dans les différentes halles pour le plus grand confort des apprentis.

Trois bâtiments modernes et fonctionnels

L'idée d'un nouveau lieu de formation date de 2011. Fallait-il encore trouver le terrain et le financement pour un budget total de 33,5 millions. C'est avec détermination et ténacité que le directeur de la FFE, Jean-Daniel Wicht, et l'ACPC, l'Association du centre professionnel cantonal, concrétisent ensemble ce projet fou qui sera inaugurée en 2022, faute à la pandémie.

Les salles de classe et les halles de formation sont équipées de manière moderne. On y trouve, par exemple, une cabine de giclage avec pistolet pour les peintres avec un espace de dépôt pour le séchage. Ces salles





ACTALIS.CH/L.CROTTET

modulables selon les besoins offrent par ailleurs un confort de travail avec des postes d'apprentissage séparés et aérés. En passant, Laurent Derivaz salue deux ouvriers dans la salle de stockage des produits dangereux déjà disponibles pour l'entier de l'année scolaire. Une halle est aussi spécialement destinée aux carreleurs. Ceux-ci représentent environ dix apprentis par année d'apprentissage.

Autre avantage à l'étage du bâtiment central, la création d'une salle des matériaux totalement innovante, conçue pour les trois métiers: peintres, carreleurs et maçons. On y trouvera bientôt les outils et les principaux matériaux de construction. Des explications digitalisées, au moyen de QR codes, renverront vers des

fiches techniques et permettront aux apprentis d'étudier individuellement. «Nous avons souhaité mettre en place du self-learning pour que chacun apprenne à son rythme», explique Laurent Derivaz.

Rareté d'un site à vocations multiples

Pole7 dispose aussi d'un restaurant exploité par une institution œuvrant à l'insertion professionnelle de jeunes en difficultés. Un lieu d'échanges autour de la gastronomie pour tous les élèves, mais aussi pour des rencontres interentreprises ou des formations continues organisées et amenées à se développer dans le centre. Enfin, les bureaux administratifs de la FFE logent

désormais sur le site. L'ensemble de ces usages ouvre sur des échanges prometteurs et de qualité autour du secteur de la construction. Une belle manière de valoriser le savoir-faire des métiers de peintres, carreleurs et maçons enfin réunis dans le complexe Pole7, avec en plus des lieux communs des espaces qui leurs sont dédiés.

Une fierté pour les acteurs de ce projet qui ont su s'entendre

et faire aboutir une idée ambitieuse. Ils ont en effet réalisé un complexe professionnel esthétique, innovant et moderne qui réunit et forme la jeunesse, et portant l'avenir des métiers du gros œuvre et du second œuvre.

Yannick Barillon
Journaliste RP

Ces salles modulables selon les besoins offrent par ailleurs un confort de travail avec des postes d'apprentissage séparés et aérés.



ACTALIS.CH/B.MAILLARD

LISTE DES MEMBRES

A. BUZZURRO SÀRL

Route André Pillier 29
1762 Givisiez
026 466 14 75
antonio@abuzzurro.ch

AUDERSET PEINTURE SÀRL

Chemin Monséjour 5
1700 Fribourg
026 424 82 36
auderset.peinture@bluewin.ch

AVENIR PEINTURE SÀRL

Chemin du Raffort 8
1616 Attalens
079 454 52 57
avenir-peinture@bluewin.ch

BONGARD ERIC SA

Route de la Gruyère 19
1723 Marly
026 413 11 31
info@bongard-sa.ch

BOVET RALPH PEINTURE

Route de Belfaux 32
1720 Corminboeuf
079 598 48 84
info@bovetpeinture.ch

BUGNON FRÈRES SÀRL

Chemin des Rosiers 2
1763 Granges-Paccot
026 322 34 25
bugnon.freres@bluewin.ch

C.B.S. PEINTURE SÀRL

Rue Centrale 3
1564 Domdidier
026 675 52 15
cbs.peinture@hotmail.com

**CÉDRIC VUARNOZ
PLÂTRERIE PEINTURE SA**

Route de la Gare 63
1744 Chénens
079 820 72 01
cedric.vuarnoz@gmail.com

CFPS FONDATION PROF-IN

Route de Morat 12
1784 Courtepin
026 684 71 00
info@prof-in.ch

**CHRISTIAN BORCARD
TAPISSERIE-PEINTURE SÀRL**

Au Village 192
1651 Villarvolard
076 323 14 39
christine.borcard@bluewin.ch

CHRISTIAN ROULIN SA

Rue de Montsalvens 16
1636 Broc
026 921 27 68
christian.roulinSA@gmail.com

COLORPASSION SA

Route du Petit Moncor 1 C
1752 Villars-sur-Glâne
026 481 32 50
info@colorpassion.ch

CRINIMAX CLÉMENT PEINTURE SA

Karrweg 8
1700 Fribourg
026 469 05 35
info@clementpeinture.ch

CYRIL WICHT PEINTURE SÀRL

Route de la Pierra 40
1678 Siviriez
026 656 10 75
wicht.cyril@bluewin.ch

**D&P DÉCORATION ET
PEINTURE SÀRL**

Route du Coteau 41
1752 Villars-Glâne
026 401 22 04
info@dp-sarl.ch

DB RENOVA SÀRL

Route de Chantemerle 27
1763 Granges-Paccot
079 245 60 00
dbrenova86@gmail.com

EDUARDO PEDROSA ET FILS SA

Chemin de Torry 1
1763 Granges-Paccot
079 230 58 30
e.pedrosapeinture@gmail.com

LOUIS FONTAINE

Route de Ménières 27
1532 Fétigny
026 660 40 26
l.fontaine@bluewin.ch

FABBRONI CÉDRIC SÀRL

Route de Sassel 80
1533 Ménières
079 384 86 27
cedric.fabbroni@gmail.com

FRANCIS LAMBERT SA

Le Bourg 175
1618 Châtel-St-Denis
079 606 40 16

FRANCIS SCHUWEY SÀRL

Chemin des Cossettes 49
1723 Marly
026 436 45 45
schuwey-peinture@bluewin.ch

FREDÉRIC CARRARD PLÂTRERIE SÀRL

Route des Muguets 15
1484 Aumont
026 663 49 50
fredcarrard@gmail.com

FREETACHE SÀRL

Route du Château d'Affry 21
1762 Givisiez
079 635 15 19
fabio@fbpeinture.ch

FRIGESS GUTTUSO

Avenue de Granges-Paccot 13
1700 Fribourg
078 681 93 45
frigess.guttuso@hotmail.com

GAILLARD JEAN-PAUL SA

Avenue Louis-Weck-Reynold 40
1700 Fribourg
026 322 79 69
admin@jjpgpeinture.ch

GIANNI PECORARO PLÂTRES SA

Rue Dom Hermann 82
1635 La Tour-de-Trême
026 912 55 13
pecoraro.gianni@bluewin.ch

GIUSEPPE PITITTO SÀRL

Jordil 12
1795 Courlevon
026 684 17 97

GODEL PEINTURE SA

Pré-Perretta 26
1564 Domdidier
076 611 23 35
godelpeinturesa@bluewin.ch

GUGGIARI SÀRL

Champ des Fontaines 2
1700 Fribourg
026 424 03 79
avguggiari@bluewin.ch

JNT PEINTURE

Rue de l'Eglise 18
1669 Albeuve
026 928 11 07
jthevenaz@bluewin.ch

JP BILAND PEINTURE MARLY

Impasse de la Forge 24
1723 Marly
026 436 20 86
bilandpeinture@bluewin.ch

LA PEINTURE C'EST BEAUD

Le Sapex 25
1637 Charmey
079 204 40 76
ranibeaud@bluewin.ch

LKPEINTURE SÀRL

Route de Morlon 29
1630 Bulle

M.A.R. PÉCLAT SÀRL

Chemin des Forches 1
1553 Châtonnaye
026 658 12 09
r.peclat@bluewin.ch

MARCHINA LOUIS & FILS SA

Rue de Montsalvens 3
1630 Bulle
026 912 25 65
info@marchina-peinture.ch

MASSARDI & FILS SA

Les Echervettes 9
1680 Romont
026 652 26 42
daniel.massardi@bluewin.ch

MATERNINI & FILS SA

Route du Poyet 12
1680 Romont
079 689 67 13
thierry@maternini-peinture.ch

MICHEL LOMMANO SA

Impasse de l'Artisanat 2
1772 Grolley
026 475 20 20
lommano.michel@bluewin.ch

MICHEL RIEDO & FILS SA

Route des Biches 12
1752 Villars-sur-Glâne
026 409 77 70
info@riedopeinture.ch

MOREL PEINTURE SÀRL

Chemin du Vugy 15
1684 Mézières
026 652 22 12

NAGO PEINTURE SÀRL

Chemin du Bel-Air 1
1470 Estavayer-le-Lac
026 663 35 28
nagopeinture@bluewin.ch

OK PEINTURE SA

Rue des Mésanges 6
1635 La Tour-de-Trême
026 912 36 19
ok-peinture@bluewin.ch

PERSEGHINI SA

Le Piolet 37
1470 Estavayer-le-Lac
026 663 20 31
gil.perseghini@gmail.com



PETRINI PEINTURE SÀRL

Route des Grands-Bois 16
1663 Epagny
026 913 83 28
info@petrinipeinture.ch

PINTO COLOUR SÀRL

Route de Belfaux 8A
1762 Givisiez
026 322 37 53
pintocolour@hotmail.com

RAPHAËL DUMAS & FILS SA

Chemin du Payet 6
1684 Mézières
026 652 13 20
info@dumas-peinture.ch

S. WAEBER PEINTURE SÀRL

Route de l'Épinay 4
1762 Givisiez
026 401 43 72
info@waeber-peinture.ch

SAUTEUR GEORGES SA

Route du Cloalet 22
1635 La Tour-de-Trême
026 912 35 78
info@georgessauteur.ch

SAVARY PIERRE-YVES SA

Rue de l'Étang 6
1630 Bulle
026 912 19 02
secretariat@savarypeinture.ch

STÉPHANE MISSANA

Route Principale 178
1642 Sorens
079 224 16 10
missana@bluewin.ch

TERRAZ SÀRL

Route de l'Intyamon 98a
1669 Neirivue
026 924 46 00
info@terraz.ch

THUILLARD FILS SÀRL

Chemin des Artisans 8
1616 Attalens
021 948 04 18
thuillardsarl@bluewin.ch

THUILLARD SA

Case postale 18
1617 Remaufens
021 948 04 18
thuillardsarl@bluewin.ch

BACHIR BOUZENADA

Route Principale 65
1642 Sorens
026 912 92 15
bachir.bouzenada@websud.ch

FRANCIS SCHERLY

Case postale 76
1637 Charmey
079 658 70 65
francis.scherly@bluewin.ch

GERMANOPHONE**ERWIN SPICHER AG**

Duensstrasse 6
3186 Düdingen
026 493 36 00
office@spicherag.ch

FONTANA UND SÖHNE GMBH

Feistiweg 31
1735 Giffers
026 418 17 67
guido.fontana@bluewin.ch

GEORGES GRUBER AG

Oberlandstrasse 21
1719 Brünisried
026 419 12 86
info@gruber-ag.ch

GLM GIPSEREI LÜTHI & MOSER GMBH

Vissaulastrasse 10
3280 Murten
026 672 11 82
glm@glm-murten.ch

LTM MARTINO AG

Industriestrasse 23
3178 Bössingen
031 747 83 10
info@martinoag.ch

MALER RICHARD AG

Rosenweg 3
3210 Kerzers
031 755 52 32
info@maler-richard.ch

MALEREI BRÜLHART GMBH

Allmendstrasse 10
3212 Gurmels
026 674 18 74
malereibruelhart@bluewin.ch

WERNER SANTSCHI

Engelhardstrasse 36b
3280 Murten
026 670 15 27
santschiw@bluewin.ch

PATRICK STADELMANN GMBH

Berg 155
3185 Schmitten
026 496 02 20
info@stadelmann-gmbh.ch

THOMAS SAHLI MALERGESCHÄFT

Route de Fribourg 16b
3280 Murten
026 670 18 79
info@malersahli.ch

VON ARX + LEDERMANN

Leimera 91
3280 Murten
026 674 00 61
info@al-malerei.ch

WALTER KAUFMANN MALERGESCHÄFT GMBH

Holzgasse 5
3210 Kerzers
031 755 67 36
info@malerei-kaufmann.ch

Pierre-Yves Savary SA Créer une atmosphère grâce au papier peint

A Bulle, la brasserie de l'Hôtel de Ville s'habille depuis cet été d'un décor tendance parisienne. Un nouveau look grâce à des papiers peints originaux mis en valeur par le savoir-faire de l'entreprise Pierre-Yves Savary SA, à Bulle.

L'ensemble rappelle le style des brasseries parisiennes avec un papier peint ligné composé de bandes blanches. « Cela change radicalement et donne un effet de profondeur. »

PIERRE-YVES SAVARY

Quand on lui demande ce qui a changé après les travaux, Pierre-Yves Savary déclare : « L'ambiance est désormais plus cosy ». Son entreprise a été mandatée cet été par le service technique de la Ville de Bulle

pour redonner un coup de jeune à sa brasserie de l'Hôtel de Ville. L'établissement situé dans un bâtiment historique datant de 1809, rénové dans les années cinquante, manque un peu d'éclat. En collaboration avec l'architecte de la ville et avec le nouveau tenancier de la brasserie, l'entreprise refait les peintures et surtout remet

au goût du jour des papiers peints originaux pour créer une toute nouvelle ambiance dans ce lieu.

Un papier peint au décor de bibliothèque

Une petite salle à l'arrière du café invite à se détendre entre amis. Le tenancier souhaitait recréer une nouvelle intimité autour d'une grande table entourée de bancs vintage en bois. Sur proposition de l'entreprise, il a un vrai coup de cœur pour un papier peint imitation bibliothèque. Cela redevient à la mode, explique Pierre-Yves Savary qui a plus de vingt ans d'expérience dans la pose de papiers peints. Celui-ci a été commandé



ment rénové. «Avant, il y avait des murs jaunes avec une peinture brillante qui donnait une impression assez froide». Les surfaces jaunies par le temps sont alors lissées, puis le choix se porte sur un papier peint brun nacré en baraudage, posé à mi-hauteur jusqu'au plafond. En contrebas, les anciennes boiserie contreplaquées du bistrot, légèrement gondolées, ont aussi été rénovées avec l'expertise d'un menuisier. Ce dernier a réalisé un doublage en MDF et une peinture mate soyeux plus foncé qu'auparavant.

L'ensemble rappelle le style des brasseries parisiennes avec un papier peint ligné composé de bandes blanches. «Cela change radicalement et donne un effet de profondeur». L'ensemble de ces papiers peints a été posé avec la technique dite joints vifs et non en double coupe précise l'entrepreneur.

Les travaux d'une durée d'un mois ont aussi porté sur la rénovation d'une corniche. Elle a été mastiquée et retravaillée pour être adaptée à la hauteur plus basse du faux plafond. Via un travail d'harmonisation, l'en-

sur mesure, en fonction des dimensions de la pièce et imprimé en rouleaux sur la base d'une image choisie.

Tout a été découpé sur place pour respecter les arrondis, puis posé après un travail de préparation minutieux. Il a en effet fallu procéder au lissage préalable des murs.

Pierre-Yves Savary précise qu'entre les décors de bibliothèque et proche des luminaires, des encadrements fictifs ont été peints avec des tons foncés pour plus d'harmonie avec l'ensemble du café.

Un style brasserie parisienne

Pour que tout soit homogène, l'espace principal est complète-



treprise a par ailleurs rénové un pilier métallique d'époque en le décapant et en le repeignant en noir. Enfin, les plafonds de l'établissement ont aussi été rafraîchis avec une peinture acrylique mate de couleur blanche.

L'entreprise Pierre-Yves Savary SA qui compte une cinquantaine de collaborateurs a employé six ouvriers sur ce chantier de rénovation, dont deux peintres spécialement formés à la pose de papiers peints originaux. Pierre-Yves Savary, à la tête de l'entreprise depuis

vingt-cinq ans raconte qu'il y fallut travailler vite en raison de la réouverture préestivale des cafés restaurants après la crise sanitaire. Il se dit très satisfait de ces travaux qui offrent une nouvelle ambiance très décorative à cette brasserie de Bulle. Ensemble, tous les acteurs de ce chantier ont su harmoniser les couleurs et les matières pour accueillir la clientèle dans une ambiance chaleureuse.

*Yannick Barillon
Journaliste RP*



Avenir Peinture Sàrl, à Attalens

Les tourelles du château de Châtel enfin restaurées

Avenir Peinture Sàrl, à Attalens, a mis toute son expertise au service de la restauration des tourelles du château de Châtel-St-Denis. Entre peinture décorative et réfection de corniches, les réflexions furent nombreuses pour redonner de l'éclat aux détails d'origine.

«C'est passionnant de pouvoir utiliser notre savoir-faire dans le cadre d'un monument historique, car il y a souvent des alternatives à trouver.»

YVES SAVOY

«C'était un travail gratifiant, car nous avons utilisé des techniques anciennes pour retrouver des motifs peints qui n'avaient pas été restaurés depuis près de cent ans», explique Yves Savoy. Le patron d'Avenir Peinture Sàrl s'était déjà vu confié des travaux sur les barrières extérieures du monument historique du château de Châtel-St-Denis. Satisfait par les réalisations de l'artisan, le propriétaire du site décide de lui confier la réfection des deux tourelles extérieures qui habille la salle de la Préfecture. Là où se déroulent les mariages civils.

La première tourelle plus petite nécessite peu d'intervention hormis une peinture minérale blanche sur les murs assainis après des travaux plus approfondis de maçonnerie. Quelques fissures ont été refaites ainsi que les corniches refabriquées sur place. Mais c'est surtout la tourelle principale située au sud et d'un diamètre de trois mètres qui a retrouvé une nouvelle jeunesse, précise Yves Savoy. Il a fallu restaurer une rosace, une cheminée en marbre et une importante peinture d'époque. «La partie la plus longue fut les travaux préparatoires d'une durée de deux mois et demi», confie l'artisan.

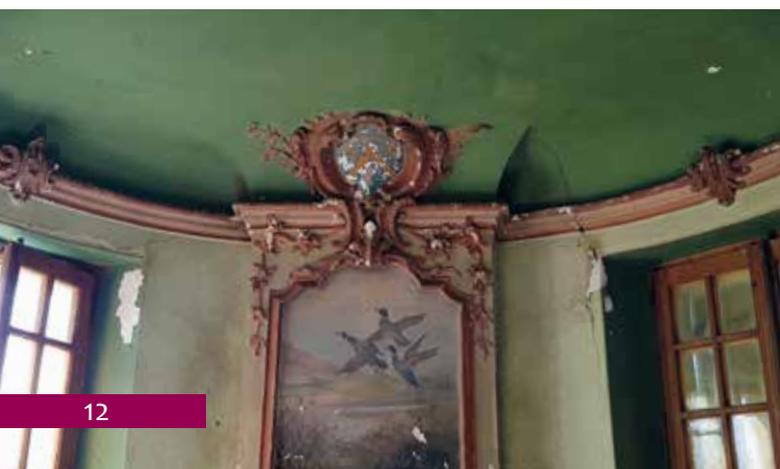
Le plafond en plâtre plein de fissures s'effritait complètement en raison de la vétusté et de l'humidité des lieux. En collaboration avec le service des monuments historiques, des choix de couleurs ont été définis pour rester dans les teintes originelles. Avenir Peinture Sàrl a proposé une peinture vert

pastel en lieu et place du vert de l'époque plus foncé. Un arrondi à façonner a rendu aussi l'exécution plus délicate. Trois couches de peintures au rouleau et à la brosse ont été nécessaires. L'utilisation d'une spatule biface a enfin permis de lisser le tout. Le rendu final en fibre de verre a séduit.

Un décor d'époque peint restauré pas à pas

Au-dessus de la cheminée, une peinture représentant une scène de paysage en très mauvais état a fait l'objet d'une importante restauration. Afin de reproduire le motif à l'identique, un travail avec du papier calque est réalisé à la main sur une photo d'archive pour pouvoir mieux le redessiner ensuite au crayon à papier. L'ensemble a été préalablement nettoyé manuellement à la brosse pour gratter ce qui était caillé et abimé.

Yves Savoy raconte que sous le motif, il a découvert un mi-





roir qui ne sera finalement pas conservé. La peinture décorative est minutieusement repeinte à la chaux et au pinceau selon des techniques anciennes. Un choix qui permet au mur de respirer, évitant d'absorber l'humidité. Certaines couleurs ont aussi été préparées à l'œil humain pour ne pas rallonger l'exécution de la restauration. En contrebas de la peinture, l'entreprise a par ailleurs décidé de prolonger le motif avec un décor lacustre, supposant par recouplement qu'il s'agissait d'une scène de chasse.

Une rosace aux armoiries du préfet Genoud

Au-dessus de la peinture, Yves Savoy explique qu'une rosace en plâtre a aussi été restaurée. Elle représente les armoiries du préfet Genoud. Pour respecter les couleurs d'origine : bleu, jaune doré et gris, les peintres se sont basés sur le scan d'un tableau illustrant les mêmes armoiries. Des pigments naturels

ont été utilisés. Avenir Peinture a réalisé lui-même les mélanges de couleurs dans de petits pots pour une application au pinceau à lettre. Dans ce staff fissuré, un motif de roses avec des pétales a été aussi complètement refait et a nécessité trois à quatre jours de travail. Le rendu couleur ébène a été obtenu grâce à une peinture couleur chocolat. Enfin, la couleur de la cheminée en marbre noir a été ravivée. Avenir Peinture Sàrl a recréé l'intérieur à la chaux.

Yves Savoy garde un excellent souvenir de ce cet ouvrage : « C'est passionnant de pouvoir utiliser notre savoir-faire dans le cadre d'un monument historique, car il y a souvent des alternatives à trouver. » Un bonus : l'apprenti de l'entreprise a pu suivre une bonne partie de ces travaux de peinture décorative et de restauration de staff.

Yannick Barillon
Journaliste RP



La délégation FREPP dans le vignoble genevois

La Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture a tenu son assemblée générale au Domaine des Bossons à Satigny (GE) – plus grande commune viticole du pays – le vendredi 27 août 2021 avec plus de 110 participantes et participants.

Mais ces défis considérables auxquels nous avons dû et devons encore faire face n'auront pas raison de notre farouche volonté de tenir le gouvernail.

ANDRÉ BUACHE

La Gypserie Peinture Genève (GPG) a mis les petits plats dans les grands pour nous concocter une magnifique journée, sous un soleil radieux. Une large participation des membres, partenaires et nouveaux diplômés a fait en sorte que cette manifestation soit réussie.

Si les sujets présentés par le président, André Buache, et le directeur, Marcel Delasoie étaient très diversifiés, compte tenu des multiples

activités et tâches de la FREPP, on soulignera le fait que 40 diplômes ont été remis ce jour-là, soit 21 certificats de chef de chantier peintre, 11 brevets fédéraux de contremaître peintre, une maîtrise fédérale en peinture et 7 maîtrises fédérales de plâtrier, 27 ans après les dernières décernées. Seules les années 2015 et 2017 avaient fait mieux avec 46 et 54 diplômes distribués.

Votre magazine professionnel a profité de l'occasion pour revenir sur quelques points avec le président et le directeur de la FREPP. Morceaux choisis.

M. le Président, on ose vous poser la question : comment s'est passée cette année particulière dans votre domaine professionnel ?

André Buache: L'année écoulée a été, pour beaucoup, au mieux compliquée, au pire difficile, voire très difficile pour certains. Cette sacrée pandémie, d'une ampleur, d'une virulence et d'une durée que nous pouvons considérer d'historique, a bien évidemment chamboulé nos habitudes, nos calendriers et nos chantiers. Entre les reports, les interdictions, les contraintes sanitaires à appliquer et la problématique d'une clientèle incertaine et réticente à recevoir nos entreprises, il a fallu organiser nos structures de la meilleure manière; ceci afin de maintenir l'exploitation d'une entreprise, donner du travail à nos collaborateurs et contribuer, chacun à notre échelle, à ce que l'économie ne s'effondre pas.

Et qu'en est-il du résultat, une année plus tard ?

A.B.: Je dois dire que ce fut un bel exploit, malgré tout cela, de tenir la tête hors de l'eau, même un peu cabossé, fragilisé, mais toujours prêt à relancer la machine à bonne allure. Cependant, cette pandémie a eu une autre incidence insoupçonnée, c'est la disponibilité et les prix des matières premières. Ce qui devient rare renchérit forcée-





De gauche à droite, les nouveaux maîtres plâtriers : Otwin Jossen, Valentin Schmid, Charly Marty, Bryan Villat, Cyril Bernasconi et Luis Paulo De Sousa

ment, c'est bien connu. Mais là encore, c'est la longueur des délais pour obtenir les produits et la hausse vertigineuse des tarifs qui ont surpris.

Comment ont réagi vos membres ?

A.B. : L'inquiétude des augmentations successives des tarifs a rapidement fait place à l'angoisse de ne pas obtenir les matériaux. Car sans marchandise, pas de travaux avec toutes les complications qui en découlent : mise au chômage du personnel, respect des délais, pénalités, diminution importante des marges, déjà fortement impactées dans un contexte de concurrence malsaine.

Mais ces défis considérables auxquels nous avons dû et devons encore faire face n'auront pas raison de notre farouche volonté de tenir le gouvernail. Jamais les entreprises, et en particulier les PME, n'auront autant contribué à tenir en haut la place économique de notre pays grâce à leur abnégation.

Vous vous sentez soutenu de la part des autorités ?

A.B. : Demain, lorsqu'il s'agira de dresser le bilan de cette pandémie et ses conséquences, il serait bon que nos édiles et nos autorités s'en souviennent : ce sont les PME qui portent à bout de bras le socle solide de l'économie de notre pays. Après cette tempête violente, une météo plus clémente devrait pouvoir permettre à nos entreprises de naviguer à nouveau sereinement, de retrouver un rythme de croisière nécessaire à assainir le bilan de nos entreprises et envisager le futur avec plus d'entrain et d'optimisme.

En résumé, on peut dire que votre domaine d'activité s'en est pas trop mal sorti ?

A.B. : Ce que l'on peut constater, c'est que le secteur de la construction, s'il a été perturbé en début de pandémie à la suite des mesures imposées par la Confédération, s'est rapidement repris pour atteindre aujourd'hui un rythme soutenu.

Les mesures d'hygiène et de distanciation sociale ont chamboulé le déroulement de certains chantiers, mais globalement, comparativement à d'autres secteurs économiques, la construction s'en tire sans trop de dommages.

La formation de plâtrier a toujours du mal à attirer des nouveaux apprentis.

Que fait la FREPP pour endiguer cela ?

A.B. : S'agissant de la profession de plâtrier, qui peine toujours à recruter suffisamment de jeunes, la FREPP a proposé aux cantons une révision de la tarification des apprentis plâtriers constructeurs à sec. Par ailleurs, pour les CFC peintre désirant recevoir une formation complémentaire en plâtrerie, un projet de formation débouchant sur un certificat associatif sera mis sur pied.



André Buache, président de la FREPP

Il serait bon que nos édiles et nos autorités s'en souviennent : ce sont les PME qui portent à bout de bras le socle solide de l'économie de notre pays.

ANDRÉ BUACHE





Le comité FREPP a également décidé de mettre à nouveau sur pied une campagne de promotion des professions en faisant réaliser un film dynamique et attractif ainsi que des capsules à diffuser sur les réseaux sociaux. Cette campagne débutera dès cet automne.

Vous êtes également président de Constructionromande, pouvez-vous nous parler de l'actualité de cette association économique ?

A.B. : Le travail de lobbying de cette organisation s'est fortement développé depuis la constitution de notre organisation romande. La proximité des membres avec les élus politiques de chaque canton rend les interventions plus aisées et moins protocolaires. Pour chaque problématique, on trouve des élus aux Chambres fédérales qui sont de notre côté et tout à fait disposés à faire une intervention ou adopter une position conforme aux souhaits de la branche. Ce travail portera assurément ses fruits.

Constructionromande s'est fixé 10 domaines d'action essentiels pour un bon fonctionnement de notre secteur économique, soit l'aménagement du territoire, les infrastructures et la mobilité,

l'efficacité énergétique, les marchés publics, la politique de la concurrence et activités de la Commission de la concurrence (COMCO), la main-d'œuvre étrangère ou non et les relations avec l'UE, les faillites en série, le travail au noir, ainsi que les conventions collectives de travail.

M. le Directeur, l'année écoulée a-t-elle aussi perturbé les activités de la fédération ?

Marcel Delasoie : Par rapport à d'autres secteurs économiques, nous ne pouvons pas trop nous plaindre. Il y a bien eu quelques cours annulés, des formations et des assemblées cantonales repoussées, par écrans interposés ou par voie de circulation, mais rien qui fut ingérable. Il a tout de même été nécessaire

de faire prendre conscience aux syndicats de la gravité de la situation afin qu'ils cessent leurs cris d'orfraie appelant à stopper toute activité.

La situation du marché est devenue compliquée avec la hausse des prix des matières premières...

M.D. : 8, 20, 30, 50 %, les annonces de hausses des prix des matières premières, dans un premier temps pour les produits dérivés du pétrole, puis généralisés, se sont succédées à un rythme et une ampleur jamais vécue. Si l'on pouvait s'y attendre lorsque la pandémie s'affaiblissait et l'économie redémarrait, aucun spécialiste du marché n'avait prédit de hausse de prix dans de telles proportions. Mais le pire est que le prix devient un problème secondaire lorsque l'approvisionnement n'est plus assuré. Les délais qui se comptaient en semaine se comptent désormais en mois. L'unité de négociations avec nos fournisseurs n'est plus des pour cent, mais des semaines.



André Buache remet un prix aux meilleures CFC 2021. De gauche à droite, il s'agit de Hugues Denis Olivier Mahuteaux (peintre) de l'entreprise OK Peinture SA et Marcel Bernasconi (plâtrier) de l'entreprise Maison Marcel Bernasconi SA.

Il a tout de même été nécessaire de faire prendre conscience aux syndicats de la gravité de la situation afin qu'ils cessent leurs cris d'orfraie appelant à stopper toute activité.

MARCEL DELASOIE



Avec le recul comment ont évolué les entreprises avec la perte de la double profession ?

M.D. : La tendance est claire. Tant au niveau des entreprises que des emplois, les entreprises mixtes «plâtrerie et peinture» sont de plus en plus nombreuses. On constate que ce sont essentiellement les entreprises de peinture qui deviennent des entreprises mixtes. La Suisse alémanique suit cette tendance de façon encore plus marquée, même si les entreprises mixtes n'y représentent encore que 25 % du total contre maintenant 60 % en Suisse romande.

A défaut d'avoir pu maintenir une formation mixte de «plâtrier-peintre» qui se justifierait de plus en plus au vu de ces constats, la formation modulaire et complémentaire en travaux de plâtrerie destinée aux détenteurs d'un CFC en peinture, que la FREPP projette de mettre sur pied permettra de répondre aux besoins dans ce domaine.

Vous organisez, entre autres, une collecte des déchets. Qu'en est-il aujourd'hui ?

M.D. : Le recyclage correct des déchets de peinture est devenu la règle dans toutes les entreprises romandes de plâtrerie-peinture membres de la FREPP. Les quantités livrées et éliminées comme il se doit sont toujours plus importantes et 2021 a battu des records puisque c'est près de 165 tonnes de déchets qui ont été récoltées. Autre aspect réjouissant, les peintures sans solvants représentent une part toujours plus importante, signe que les entreprises, soucieuses de l'environnement, privilégient autant que faire se peut, des produits à base aqueuse plus neutres pour l'environnement.

Et que gagnent-ils en y participant ?

M.D. : Les entreprises participant à la collecte des déchets se voient remettre une attestation signifiant leur bienveillance envers la nature. Les maîtres d'œuvre sensibles à cette problématique, et les autres également d'ailleurs, devraient exiger cette attestation à toute entreprise à qui ils confient leurs travaux.

Nous avons aussi organisé une action «COVID» en faveur des membres. Le rabais de 50 % accordé en 2021 aux entreprises membres sur leur facture d'élimination de leurs déchets de peinture sera reconduit en 2022. L'objectif visé est double, soit alléger les charges des entreprises en cette période difficile et encourager ces dernières à l'élimination correcte de leurs déchets.



Brevet fédéral de contremaître peintre : Quentin Auer et Christian Roulin



Maîtrise fédérale de peinture : Lorenzo Nigro

Vous menez également des campagnes de sensibilisation...

M.D. : Aujourd'hui, plus que jamais, il est indispensable pour les entreprises de se démarquer des «bricoleurs», des peintres du week-end, de ceux qui régulièrement contribuent à faire croire que l'on peut s'improviser dans nos professions sans formation ni matériel adéquat. Nos professions sont exigeantes. On a l'occasion de le découvrir lors de chaque édition du FREPP Info, les connaissances techniques indispensables afin de réaliser un travail irréprochable et durable, dans le respect de l'éthique professionnelle, sont importantes. Nous encourageons donc tous nos membres à s'afficher distinctement en tant que «VRAIS PROS» en faisant usage des vecteurs mis à leur disposition.



Marcel Delasoie, directeur de la FREPP

L'objectif visé est double, soit alléger les charges des entreprises en cette période difficile et encourager ces dernières à l'élimination correcte de leurs déchets.

MARCEL DELASOIE





Les nouveaux chefs de chantier peintres, accompagnés des co-président de la commission AQ, Denis Quaglia et Flavio Di Marco

Il faut souligner que la SUVA va mettre l'accent sur le contrôle des entreprises ne répondant pas aux directives CFST en matière de santé et de sécurité au travail.

MARCEL DELASOIE



Et pour la sécurité au travail ?

M.D. : L'objectif de la Solution de branche romande pour la sécurité au travail dans les entreprises de plâtrerie-peinture est de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à différents cas d'accident qui peuvent survenir dans ces professions plus spécifiquement.

Le rappel régulier de porter une attention toute particulière aux accidents les plus fréquents et de signaler des causes d'accident plus rares, mais non moins graves, problématiques et coûteuses, est une des missions de notre solution de branche. En évitant une paperasserie rébarbative et en étant les plus concrets possible dans nos actions, nous avons convaincu près de 400 entreprises que la solution de branche romande est un instrument adapté pour répondre aux mesures fédérales sur la santé et la sécurité au travail, et est préférable à une fastidieuse solution individuelle.

En quoi consiste cette solution ?

M.D. : Pour que votre qualité de membre de la solution de branche romande de la plâtrerie-peinture soit toujours reconnue, vous devez, vous ou l'un de vos cadres, avoir fait le cours PERCO et suivi un cours Edex dans un intervalle maximum de 5 ans. Des cours PERCO et des cours Edex sont mis sur pied chaque année. Il faut souligner que la SUVA va mettre l'accent sur le contrôle des entreprises ne répondant pas aux directives CFST en matière de santé et de sécurité au travail.

Il faut donc prouver son adhésion ?

M.D. : Les PERCO de chaque entreprise membre se voient délivrer une attestation confirmant la conformité avec les directives fédérales en matière de sécurité au travail. De plus en plus de maîtres d'œuvre demandent de joindre une copie de ce document lors du retour des cahiers de soumissions.

La FREPP est, entre autres, membre de l'USAM et de l'UPS. Pourquoi ?

M.D. : L'Union suisse des arts et métiers (USAM) s'est montrée très active dans de nombreux dossiers et a exercé toute son influence au Parlement fédéral, avant les votes importants pour nos PME, et lors des campagnes de votation dont elle a, pour beaucoup, assuré la coordination et le bon déroulement. L'Union patronale suisse est, comme son nom l'indique, spécialisée dans la défense des employeurs. Les dossiers qui occupent actuellement cette organisation sont notamment la réforme de la prévoyance professionnelle, tant du 1^{er} que du 2^e pilier. Si les deux sont étroitement liés, l'option de les traiter séparément paraît judicieuse après l'échec du dernier projet devant le peuple suisse, et l'urgence de devoir mettre en œuvre des réformes permettant la pérennité de notre système des 3 piliers qui a fait ses preuves.

Propos recueillis par Xavier Saillen



SAMICOLOR Glacis à l'huile

Glacis de protection pour bois avec une excellente protection contre les rayons UV et les intempéries.

Pour des revêtements de glacis perméables de longue vie de surfaces en bois naturel local ou exotiques dans l'intérieur et l'extérieur. Surtout pour du bois extérieur qui ne tient pas les dimensions, vieux, fortement dégradé, grisailé et fissuré.

- imprégnation et protection optimal du bois contre la pénétration de l'humidité, la pourriture, la dégradation par les intempéries et le grisaillement
- le bois reste perméable et à régulation d'humidité
- à base d'huile de Saflor/standolie; la dite élasticité lors d'humidité admet aussi une formation de couche sur du bois qui ne tient pas les dimensions
- excellente résistance aux intempéries et durabilité
- bien applicable (légèrement thixotropique et sans coulures)



PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch



KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.ch



BOSSHARD + CO. AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch



RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch



SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch



SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch



KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

IRES

Medium-Partenaires



«Alle Werkzeuge für Malerprofis»
«L'outillage complet des peintres pros»

ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch



vernis et peintures

DOLD AG
www.dold.ch



GREUTOL SA
www.greutol.ch



PEKA
www.peka.ch



VERNIS CLAESSENS SA
www.claessens.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

SAX-FARBEN AG
www.sax.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupretpro.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

LANIT SA
www.lanit.ch



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

www.groupe-de-sponsors.ch

Les Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture

Pour la seconde fois, la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP) organise les Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture.

SWISS skills
2022

PLÂTRERIE ET PEINTURE
Championnats ROMANDS

La FREPP vous invite à venir les encourager ou simplement observer le déroulement des épreuves, dès que les nouvelles dates et le lieu seront définis.

Après le succès de l'édition 2020 au salon Your Challenge à Martigny (VS), malgré le fait que le métier du plâtre était représenté uniquement par une démonstration, il était clair qu'il fallait remettre une couche. Par contre, cette fois, les deux professions seront représentées avec 5 plâtriers et 9 peintres qui en découperont durant la compétition.

Changement de lieu

Malgré tous nos efforts de préparation et d'organisation, tant pour les entraînements que pour les championnats, nous avons dû accuser réception d'une mauvaise nouvelle en date du 15 septembre 2021. En effet le salon cité-métiers.ch > l'expo, où devait se dérouler la manifestation, a reporté son édition en 2022, compte tenu

de la situation sanitaire. Une jauge limitée, le contrôle systématique des plus de 16 ans et l'interdiction de consommer dans la halle ont eu raison du salon des métiers genevois.

Le défi

Dans le cadre de ces championnats, tous les candidats romands seront mis au défi de réaliser un projet dans un temps imparti et seront jugés selon les critères des SwissSkills. Les meilleurs auront d'ailleurs l'occasion, par la suite, de se mesurer à leurs homologues suisses alémaniques lors des joutes nationales qui se dérouleront à Berne du 7 au 11 septembre 2022.

A ce jour, les participants ont déjà suivi deux semaines d'entraînement durant le mois de juillet et septembre.

Restez connectés !

Certains d'entre eux sont encore apprentis, d'autres plus, mais tous auront à coeur de montrer leurs capacités et pour

Les peintres





Les plâtriers

l'un d'entre eux, remporter le championnat. C'est dans cette optique que la commission en charge des championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture et tout le comité de la FREPP vous invitent à venir les encourager ou simplement observer le déroulement des épreuves, dès que les nouvelles dates et le lieu seront

Les meilleurs auront d'ailleurs l'occasion, par la suite, de se mesurer à leurs homologues suisses alémaniques.

définis. La commission travaille d'arrache pied afin de trouver une solution de remplacement.

Xavier Saillen



Les candidats aux CR 2021

Les plâtriers

Gadiliny Borges Leal (VD)
 Samuel Marquis (VS)
 Nolann Michaud (VS)
 Anthony Moreira (GE)
 David Santos Leitao (VD)

Entreprises

Gregorutti SA
 Exquis & Luy SA
 Colombara SA
 Belloni SA
 Posse Riviera SA

Les peintres

Axel Apothéloz (VD)
 Dawson Brulhart (VD)
 Mathieu Ecoeur (VD)
 João Pedro Mendes de Oliveira (NE)
 Dardan Misini (GE)
 Dany Moreira Pontes (GE)
 Enis Sallahi (GE)
 Ferhad Saleh (VD)
 Duarte Santos Leitao (VD)

Entreprises

Posse Peinture Renens SA
 GSK Peinture Sàrl
 Eric Duplan
 Yves Bianchi SA
 Orth & Fils Sàrl
 Belloni SA
 P. Piretti SA
 Bilal Sàrl
 Jan SA



Fixit 222 Aerogel Enduit thermo- isolant de haute performance

- Conductivité thermique 0,028 W/mK
- Pour des assainissements énergétiques
- Minéral, ouvert à la diffusion, ultra-léger

fixit.ch

FIXIT
Schweiz. Suisse. Svizzera.

 **ECHAMI**
LEMAN ECHAFAUDAGES

ECHAMI Léman SA

Route de Vallaire 80
1024 Ecublens

Tél. 021 324 00 67

Fax 021 324 00 68

e-mail: info@echami-leman.ch



*« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,
non pas par la force mais par la persévérance ».*

H. Jackson Brown

Gessler

1859

PLUS DE 160 ANS
D'IMPRIMERIE

IMPRIMERIE GESSLER SA

Administration: Rue des Casernes 36, 1950 Sion
Ateliers: Z.I. Les Combes 3, 1955 Saint-Pierre-de-Clages
Tél. 027 327 72 33 - info@gessler.ch - www.gessler.ch

Le nécessaire combat contre l'excès réglementaire

Championne du monde de la compétitivité selon le classement 2021 de l'Institut IMD, la Suisse est un pays où il fait bon entreprendre. La flexibilité de son marché du travail, l'excellence de son système de formation et l'attrait de sa fiscalité contribuent grandement à cette réussite.



MARCO TADDEI
Union patronale suisse

Il y a cependant une ombre au tableau: le poids croissant de la réglementation qui envahit toutes les sphères de l'activité économique. Un chiffre, un seul, pour illustrer l'activisme législatif du Parlement: entre 2004 et 2020, 22 680 pages supplémentaires sont venues étoffer le recueil systématique du droit fédéral!

Cette pléthore de normes se traduit par des procédures chronophages et des contraintes administratives qui sont autant de charges pesant sur les entreprises. Ce corset réglementaire restreint la liberté d'action et la capacité d'innovation des entrepreneurs.

Selon le SECO, les coûts directs de la réglementation se montent à quelque 10 milliards de francs chaque année. Il s'agit d'une estimation prudente, car elle ne prend pas en compte les coûts indirects.

Si toutes les entreprises sont touchées par le maquis réglementaire de l'État, les PME sont le plus lourdement frappées par les obligations administratives qui en découlent, car plus une

entreprise est petite et plus les coûts de mise en conformité seront élevés par collaborateur.

Pour lutter contre l'hydre bureaucratique, le Conseil fédéral a récemment mis en consultation deux projets. Il s'agit, d'une part, de la loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE) et, d'autre part, de la mise en place d'un frein à la réglementation. Ce mécanisme institutionnel prévoit de soumettre à la majorité qualifiée l'adoption par le Parlement de nouveaux actes normatifs grevant fortement les entreprises. Ces deux propositions sont complémentaires et doivent être soutenues. La LACRE fixe des principes de bonne réglementation en inscrivant dans la loi des mesures concrètes, telles l'estimation des coûts pour les entreprises et suivi de la charge réglementaire, et crée une base légale pour la plateforme électronique EasyGov.

En limitant la profusion normative, le frein à la réglementation devrait, quant à lui, contribuer à contenir la charge réglementaire des entreprises. Les ressources ainsi libérées pourront être investies dans d'autres domaines et entraîner des gains de productivité.

Ce plan d'action de la Confédération constitue assurément un pas dans la bonne direction, mais qui risque de s'avérer insuffisant s'il ne s'accompagne pas de mesures similaires dans les cantons et dans les communes. Notre État fédéraliste, avec ses trois niveaux de décision, tend en effet à multiplier les redondances réglementaires.

Doit-on rappeler que le droit de la construction – essentiellement cantonal et communal – repose sur plus de 140 000 articles de loi et d'ordonnance? Les coûts administratifs de cette hétérogénéité normative se montent annuellement à plusieurs milliards de francs.

Un autre obstacle au frein à la réglementation est le zèle des fonctionnaires qui se traduit par la volonté de tout vouloir régler dans le moindre détail. Ainsi, trop souvent, la loi générale et abstraite se transforme dans son application en une multiplication d'actes administratifs tatillons. Les quelque 1500 pages d'instructions officielles en matière de TVA illustrent à merveille cette dérive.

Doit-on rappeler que le droit de la construction – essentiellement cantonal et communal – repose sur plus de 140 000 articles de loi et d'ordonnance? Les coûts administratifs de cette hétérogénéité normative se montent annuellement à plusieurs milliards de francs.

FORMATION NACELLE

**CARTE PAL
OFFERTE !***



*Promotion : Carte PAL (valeur CHF 60.-) offerte pour toutes les inscriptions durant les mois de septembre et octobre



Accès & Elévatique SA

Ch. Mont-de-Faux 2 • 1023 Crissier • info@elevatique.ch
☎ 021 711 77 77 • 📠 021 711 77 78 • www.elevatique.ch

KÄRCHER



BRING BACK THE WOW.

Votre partenaire pour les tâches de nettoyage du secteur de la peinture et de la plâtrerie.

kaercher.ch

**Cet emplacement
vous intéresse ?**

Contactez-nous au

027 322 52 66

ou par e-mail

xavier.sailen@frepp.ch



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

**Partenariat commercial,
notre offre**

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.- (hors taxes)

Contact: 027 322 52 66 - info@frepp.ch

Davantage de sécurité avec la nouvelle OTConst

Édictée en 2005, l'ordonnance sur les travaux de construction a été entièrement révisée en étroite collaboration avec les partenaires sociaux. Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Elle sert de base pour la sécurité et la protection de la santé des travailleurs et s'applique à l'ensemble du secteur suisse de la construction, soit plus de 70 000 entreprises directement concernées. Les changements les plus importants concernent les travaux sur les toits.

Le Conseil fédéral a adopté la nouvelle ordonnance sur les travaux de construction, au terme d'un long processus de préparation et d'harmonisation. La nouvelle OTConst s'applique à l'ensemble du secteur suisse de la construction, soit plus de 70 000 entreprises directement concernées. Ces dernières disposent du temps nécessaire pour se préparer aux changements et pour adapter leurs processus internes aux nouvelles exigences d'ici à la fin de l'année.

Harmonisation de la hauteur de chute

L'un des principaux changements concerne les travaux sur les toits. La nouveauté: des mesures de protection appropriées contre les chutes doivent être prises aux bords des toits à partir d'une hauteur de chute de plus de 2 mètres (auparavant 3 mètres). Des objectifs de protection ont également été fixés pour mieux protéger les travailleurs exposés au soleil, à la chaleur et au froid. Un éclairage suffisant est par ailleurs exigé pour les voies de circulation et les postes de travail. De plus, les mesures de sécurité découlant de la planification des travaux de construction doivent désormais être fixées par écrit.

Il était indispensable de réviser l'OTConst, d'une part, pour adapter les dispositions à l'état actuel de la technique et, d'autre part, pour intégrer l'expérience

acquise par les partenaires sociaux et la Suva au fil des ans dans le cadre de leurs efforts de prévention.

«La nouvelle OTConst améliore la sécurité des travailleurs, mais elle offre également des règles claires pour les employeurs. Les mesures de protection prescrites dans une ordonnance ne sont pas négociables: ce principe est valable pour les entreprises exécutantes, pour les planificateurs, tout comme pour les maîtres d'ouvrage qui doivent en tenir compte eux aussi», déclare Adrian Bloch, chef du secteur bâtiment et génie civil à la Suva.

Étroite collaboration avec les partenaires sociaux

Des règles à elles seules, toutefois, ne suffisent pas à empêcher durablement des accidents. L'utilité de ces règles nécessite le consensus de l'ensemble des parties prenantes. C'est pour cette raison que la Suva a élaboré

«Nous tenions beaucoup à obtenir un large consensus sur les nouvelles dispositions. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à réduire durablement les accidents.»

ADRIAN BLOCH

ré la nouvelle OTConst en étroite collaboration avec les partenaires sociaux. Ils ont été invités à participer à

l'élaboration du projet de révision, de sorte que le texte mis en consultation l'an dernier bénéficiait déjà d'un large soutien. Les associations patronales et syndicales ont eu la possibilité de s'impliquer activement une seconde fois dans le cadre de cette procédure. Adrian Bloch est convaincu que cela en valait la peine. «Nous tenions beaucoup à obtenir un large consensus sur les nouvelles dispositions. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à réduire durablement les accidents.»

Sur www.suva.ch/otconst2022 vous trouverez un condensé des nouveautés de l'OTConst 2022 ainsi que le texte de loi complet.

Adrian Vonlanthen
SUVA



Un plus énergétique et esthétique

Les besoins en chaleur de chauffage d'une maison à deux appartements des années 40 ont été pratiquement réduits de moitié grâce à de nouvelles fenêtres et à une isolation thermique haute performance aérogel. Le remplacement désormais possible par une pompe à chaleur permettra même de réduire d'encore trois quarts les besoins en énergie.

L'assainissement énergétique d'une maison à deux appartements récemment achevé à Saint-Gall montre que même les bâtiments anciens et mal isolés peuvent être parés pour l'avenir, tout en gagnant en esthétique. Construite en 1946, la maison affichait les faiblesses typiques de son âge: une isolation thermique insuffisante et donc une consommation élevée d'énergie de chauffage. Ingénieur en énergie et spécialiste de l'optimisation énergétique et de la construction

durable, le maître d'ouvrage Jörg Drechsler était particulièrement contrarié par cette situation. Dans un premier temps, il a isolé les sols de la cave puis fait refaire entièrement le toit en l'isolant sur toute sa surface. Il ne restait donc que les murs et les fenêtres comme éléments critiques en termes d'énergie, car leur assainissement doit toujours également respecter certains critères optiques.

Assainissement total

La planification l'a montré avec une clarté indiscutable. Abandonnant rapidement cette option pour des raisons esthétiques, Jörg Drechsler avait initialement envisagé une isolation thermique extérieure conventionnelle, avec de la laine de roche minérale. En effet, avec toute la structure nécessaire, les embrasures de fenêtres seraient devenues de véritables niches sombres, profondes d'au moins 40 centimètres, et peu adaptées aux volets battants. Ce problème n'est malheureusement pas inconnu lors d'assainissements énergétiques. De plus, l'épaisseur d'isolation requise dépare considérablement les proportions des bâtiments. De telles rénovations ne sont donc pas

envisageables sur des bâtiments classés monuments historiques. Une enveloppe de bâtiment excessivement épaisse aurait en outre un impact perturbant sur de nombreux autres bâtiments caractérisant le quartier ou la rue. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, une stratégie de rénovation globale est adoptée, prenant en compte les aspects esthétiques et autres, en plus des aspects énergétiques. Une autre formule, testée avec succès pendant plusieurs années, consiste à utiliser un meilleur matériau isolant, requérant une épaisseur de matériau moindre.

Enduit isolant à haute performance pour les façades

L'enduit isolant haute performance aérogel a été développé au préalable pour les besoins de la protection des monuments ainsi que pour d'autres objets optiquement significatifs. Il permet d'améliorer considérablement l'efficacité énergétique des façades, même les plus sensibles sur le plan esthétique, sans rendre la mesure perceptible. C'est pourquoi Jörg Drechsler recommande depuis de nombreuses années l'application de cet enduit isolant haute performance lorsque des raisons optiques s'opposent à un enduit conventionnel. Pour sa propre maison, il a donc opté pour cette solution d'enduit isolant très efficace, car elle lui permettait de limiter la profondeur des embrasures



L'enduit isolant haute performance aérogel peut être appliqué en une seule opération en épaisseurs allant jusqu'à 80 mm.



Application du crépi de finition Fixit 777 avec une structure rainurée grossière.



© J. DRECHSLER, ST. GALZ

Avant et après l'assainissement : le gain est à la fois énergétique et esthétique.

de fenêtre à un niveau visuellement acceptable, malgré l'isolation complète. Il a même pu renoncer au grattage de l'enduit de fond, car il a également remplacé les appuis de fenêtre par de nouveaux éléments dotés d'un noyau isolant. Si, en revanche, les fenêtres sont encadrées par des murs qui doivent rester visibles, l'enduit de fond doit souvent être éliminé afin de gagner quelques importants centimètres d'épaisseur d'isolation.

Matériau high-tech facile à mettre en œuvre

Pour les travaux, l'expert en énergie a mandaté une entreprise de plâtrerie qu'il connaissait depuis longtemps et qui possédait une solide expérience en termes de rénovation de bâtiments. Cependant, cette entreprise n'avait jamais travaillé avec l'enduit isolant à haute performance et se montrait donc quelque peu sceptique quant à la mise en œuvre. C'est donc avec plaisir qu'elle a fait appel à l'assistance technique de

Riche de cette expérience positive, l'entreprise de plâtrerie envisage déjà d'autres projets où elle entend utiliser ce matériau de construction innovant.

travaux. Lors de l'exécution, le scepticisme s'est heureusement révélé infondé et l'enduit isolant haute performance aérogel a prouvé son confort d'application. L'enduit fut appliqué à la machine, frais sur frais, en deux couches d'environ trois centimètres d'épaisseur chacune. Même durant les étapes de traitement ultérieures, cet enduit s'est comporté comme un enduit classique. Riche de cette expérience positive, l'entreprise de plâtrerie envisage déjà d'autres projets où elle entend utiliser ce matériau de construction innovant.

Des économies d'énergie impressionnantes

Les deux premières mesures d'isolation du toit et de la cave ont permis de réduire les besoins en chauffage à environ 100 kWh par mètre carré chauffé et par an. L'isolation des murs extérieurs et

Fixit SA. Le représentant a exposé les différentes étapes et la manipulation optimale du matériel dès le début des

le remplacement des fenêtres ont ensuite apporté de réelles économies. Une comparaison de la consommation de 2014 à 2020, en fonction des degrés-jours de chauffage, avec la consommation pour la période 2020/21 extrapolée sur un an montre une réduction de 45 % ! Plus intéressant encore, la mesure d'assainissement permet de réduire la température de départ du système de chauffage de 55 à 40 °C, car une pompe à chaleur peut facilement générer cette température en un seul passage. Une nouvelle réduction massive de la consommation d'énergie est prévue dans un deuxième temps : après le forage planifié d'une sonde géothermique et le remplacement du système de chauffage au gaz par une pompe à chaleur, Jörg Drechsler peut compter sur environ 15 kWh par mètre carré chauffé par an.

Fixit

FIXIT 222

AEROGEL ENDUIT THERMO-ISOLANT HAUTE PERFORMANCE

L'aérogel est produit à base de silice amorphe. Cette matière première purement minérale forme la base de l'aérogel, isolant thermique le plus performant. Composés de 90 à 98 % d'air, les aérogels sont les matières solides les plus légères. Grâce à la structure hautement poreuse, les molécules d'air sont emprisonnées dans les pores, limitant ainsi massivement la transmission de chaleur. Avec sa conductivité thermique de seulement 0,028 W/mK, l'enduit isolant avec aérogel est donc hautement isolant.

Pour de plus amples informations : www.fixit.ch/aerogel

Inspiré par la nature.

Pré-griser les façades?

Bosshard a la solution idéale

Les glacis intempéries ArboGrey donnent au bois un aspect uniforme, similaire à l'altération naturelle – ils existent aussi sur demande avec des reflets lumineux fascinants.



arbezol[®]
Protection du bois

■ ■ Glacis intempéries ArboGrey:

- ArboGrey Classic
- ArboGrey Perlmutter
- ArboGrey Mica

www.bosshard-farben.ch

BOSShard
annonce la couleur

HISTORIQUE DE L'IMMEUBLE

Usine construite en 1889 par les frères Mermod à Ste-Croix pour y produire des pièces pour l'horlogerie et la mécanique d'art. Plusieurs constructions ont été juxtaposées jusque dans les années 1930 environ.

L'entreprise produisit également des phonographes à rouleaux (dès 1898) et des gramophones (dès 1904).

L'entreprise s'orienta, en 1930, dans le domaine du cinéma (caméras et projecteurs) et domina ce marché jusque dans les années 1960 avant de devoir céder la marque Bolex au groupe autrichien Eumig (partiellement en 1969 et totalement en 1974).

Elle eut aussi un département radio dès 1932. Paillard SA acheta en 1960 la majorité des actions de Precisa AG, fabricant zurichois de machines à calculer, puis la totalité en 1974, ce qui donna naissance à Hermes Precisa International SA. En 1962, Paillard SA avait absorbé Thorens SA, fabricant de tourne-disques. Le site, concernant notre article, prend un autre virage à ce moment, avec une utilisation comme dépôt. Puis, durant les années 70 à 80, il sera totalement laissé à l'abandon. En 1981 Argide Manzini en fait l'acquisition d'une partie pour les besoins de surfaces de son entreprise de plâtrerie-peinture, trop volumineux pour les uniques besoins de l'entreprise, l'immeuble a servi de garde-meuble et a abrité quelques artisans jusqu'aux années 2000, en 2001 une rénovation partielle pour les besoins du CPNV (Centre Professionnel du Nord Vaudois) ont été entrepris sur 1500 m² de surface mise à disposition pour la formation de la filière CFC de médiamatique. En 2018 ils ont quitté le site par manque de place.



Ste-Croix (VD)

Rénovation d'un ancien site industriel en logements

En 2018 l'étude sur la restructuration débute. La conjoncture locale et régionale n'était pas favorable à un développement avec vocation artisanale. Une étude de marché a mis en évidence l'orientation vers de l'habitat.

Les premières questions sont: comment conjuguer site industriel protégé et répertorié au patrimoine suisse et une réaffectation en habitat?

Une réflexion se fait autour d'un concept sur les capacités des matériaux à base de plâtre. Effectivement nous trouvons une grande partie des réponses dans ce matériau.





térieures sont composées de poutres recouvertes de planchers et soutenues au centre par des piliers métalliques. Les anciens plafonds sont en lattis enduits. La résistance qui nous a été demandée est EI60 entre les étages et entre les appartements.

Les plafonds

Pour ces besoins, la mise en place de plafonds en carreaux massifs de 40 mm a été choisie. L'ajout des suspensions antivibratoires, double châssis, isolation 100 mm, nous a permis de non seulement garantir la norme AEAI, mais aussi de réduire les vibrations transmises verticalement.

Les séparations

En ce qui concerne les murs de séparation, une distinction s'est faite entre les séparations de

chambres et d'appartements. Pour les chambres une paroi légère en plâtre cartonné a été choisie. Les séparations entre appartements/couloirs par des cloisons avec double châssis 50 mm et pas moins de cinq plaques de plâtre cartonné RB 12,5 mm, nous permettent de garantir certes la norme EI60, mais aussi plus de 100 dB d'amoindrissement phonique. Ces parois légères ont l'avantage d'avoir de la souplesse en cas de mouvement des dalles.

Les sols

De leurs côtés, les sols ont été isolés avec des plaques d'isolation minérale à forte densité sur 60 mm, ainsi qu'un isolant polystyrène de 20 mm pour le déploiement du chauffage au sol et finir par la mise en place d'une chape anhydrite de 60 mm.

Les façades

Les façades étant classées au patrimoine, nous ne pouvions pas faire d'isolation extérieure, mais quel type d'isolation intérieure choisir pour respecter les normes actuelles, la diffusion de vapeur et un habitat sain ?

Grâce aux spécificités des plaques massives de 25 mm avec 140 mm d'isolation, type polystyrène, collées directement sur l'ancien mur, cette solution permet de garantir un point de rosée non situé dans le mur existant mesurant plus de 70 cm.

Dans les propriétés du matériau choisi se trouve aussi sa capacité antifeu. Effectivement, le compartimentage est une problématique des normes constructives actuelles et devient un challenge lors de rénovations. Les murs extérieurs sont en moellons collés avec de la chaux et les dalles in-



Force est de constater que ce matériau séculaire peut répondre à une grande partie des besoins de la construction actuelle.



La technique

Les parties techniques ont été traitées verticalement par l'implantation de puits d'installation qui ont reçu toute la technique (eaux, chauffage, écoulements, ventilation et électricité).

Cette verticalité est pratique pour la distribution, mais il faut toujours garantir le compartimentage feu et c'est à nouveau avec du plâtre que nous avons pu y répondre. Cette partie est faite d'une paroi en carreaux massifs de 8 cm d'un côté et une paroi légère avec deux couches de plâtre cartoné RI 15 mm. Les passages entre les étages ont été obturés par une entreprise spécialisée.

Au niveau du rez-de-chaussée, c'est le plafond qui a reçu toute la technique. Il a été construit sur un double châssis avec

isolation minérale et recouvert de plâtre cartoné RI qui garanti aussi la norme EI60. Une obturation des sorties des puits d'installation a aussi été effectuée par une entreprise spécialisée.

Les piliers métalliques ont été enveloppés avec du plâtre cartoné RI, toujours pour répondre aux exigences AEAI.

Il faut relever l'implication quotidienne de la direction des travaux, car à l'heure actuelle il est nécessaire de documenter les réalisations par des fiches techniques et des photos des détails techniques mis en place pour respecter les normes AEAI.

En conclusion

Force est de constater que ce matériau séculaire peut répondre à une grande partie des besoins de la construction actuelle et que par sa technicité et diversité, il est l'outil du professionnel au service de son client.

Commission Plâtre
Mario Manzini



Cette verticalité est pratique pour la distribution, mais il faut toujours garantir le compartimentage feu et c'est à nouveau avec du plâtre que nous avons pu y répondre.



Le Plâtre de Lune

La sélénite est un vieux mot français féminin, attesté en 1611, désignant de façon savante la pierre à plâtre.

La sélénite est un minéral, qui peut être considéré comme une variété du gypse si l'on suit les habitudes anglo-saxonnes ou un synonyme si l'on suit l'usage francophone.

Elle se présente sous une forme cristallisée, fréquemment translucide à transparente, de couleur variant entre l'incolore et le rougeâtre. Son nom provient du grec selenitis, « pierre de Lune », car on dit y voir l'éclat de la Lune. On la trouve en grandes quantités dans les environs de Bologne en Émilie-Romagne (Italie) ; à un point tel qu'elle fut employée comme matériau de construction ; elle fut entre autres utilisée pour la construction des premières fortifications de la ville, aujourd'hui disparues, et pour le subsèment des tours de Bologne.

Les rochers artificiels qui entourent le lac artificiel des giardini Margherita, construits à la fin du XIX^e siècle, sont réalisés en sélénite. Il s'agit d'un gypse saccharoïde très induré, à grains jointifs et plus gros que l'albâtre de Toscane qui en est proche.

Cette roche facilement taillée a été très utilisée localement jusqu'à une période proche et prend une patine grise, iridescente au soleil. La région de Bologne est connue pour avoir fourni de gros cristaux qui se retrouvent dans les collections des musées et des particuliers.

Source : Wikipédia

Engagement · Maîtrise · Humain



*L'ingéniosité au service
de la protection incendie*

Rue Industrielle 20 · 1820 Montreux 1
+ 41 21 333 45 80 · info@fse-sa.ch

www.fse-sa.ch



Spécialiste d'ouvrages en BFUP

Tél. +41 24 468 01 00 · info@cbeton.ch
www.cbeton.ch



La commission plâtre se présente

La commission plâtre est constituée de membres de la FREPP et de fabricants de plâtre, d'éléments en plâtre et de produits isolants.

Les buts de la commission sont :

- Valoriser le métier du plâtre et le plâtre.
- Alimenter l'organe officiel de la FREPP, le journal FREPP Info, en articles techniques sur le plâtre (produits, mise en œuvre).

- Valider les articles plâtre du journal FREPP Info.

- Collaborer avec la FREPP pour la publication de recommandations et/ou fiches techniques.

Les membres se réunissent au minimum 4 fois par année.

Les types/genres d'articles se composent de :

- sujets techniques;
- présentations d'objets;
- interviews.

FREPP Info

Tous les articles réalisés par la commission plâtre sont à retrouver sous www.frepp.ch/documentation/fiches-techniques-platrerie.



Pierre-Joseph Filippini



Thierry Buache



Michel Couturier



Pascal Guidetti



Grégoire Jan



Mario Manzini



Ortensio Vaccaro



LES MEMBRES

Thierry Buache – A. Buache & fils Sàrl – 1562 Corcelles-près-Payerne (VD)

Michel Couturier – Responsable marché français – Fixit SA – 1880 Bex (VD)

Pierre-Joseph Filippini – Directeur des ventes – Rigips SA – 3977 Granges (VS)

Pascal Guidetti – Maître plâtrier – Guidetti SA – 1870 Monthey (VS)

Grégoire Jan – Jan SA – 1174 Montherod (VD)

Mario Manzini – Chef d'atelier plâtrerie et peinture – Ecole de la construction – 1131 Tolochenaz (VD)

Ortensio Vaccaro – Luigi Martignano & fils Sàrl – 1023 Crissier (VD)

Les 100 ans de Dold.
**Nous remercions
nos clients pour leur
fidélité.**



Le bois, un matériau naturel



L'architecture des dernières décennies s'est orientée vers les constructions en bois qui remettent partiellement en question les normes traditionnelles applicables aux produits de revêtement ou qui exigent des concepts de revêtements innovants et novateurs. La concurrence des divers matériaux de façades a contribué à la hausse permanente des exigences en matière de façades modernes en bois. Parallèlement, la pression des coûts a induit des variantes de réalisation de bardages bois, qui ont eu pour effet d'augmenter les normes de performance des produits de revêtement.

1^{re}

PARTIE

Parmi tous les matériaux de construction habituels, le bois est celui dont la fabrication et la mise en œuvre nécessitent la plus faible dépense énergétique. Dans le cadre d'un traitement dans les règles de l'art, le bois et les dérivés du bois sont des matériaux de construction pérennes dont la mise au rebut au terme de leur durée de vie ne pose aucun problème.

Le bois offre de grandes possibilités de construction et de conception. C'est un matériau qui bénéficie d'un coefficient de sympathie élevé. Le moderne et l'ancien se marient sans problème. La créativité ne connaît quasiment aucune limite lors de la conception avec le bois.

Grâce à sa couleur, sa structure et sa durabilité naturelles ainsi que ses diverses essences, le bois permet de proposer une solution dans la quasi-totalité des domaines d'application.

Pour une même force portante, un bois sans nœud est plus léger

que l'acier et offre pratiquement la même résistance à la pression que le béton qui, de son côté, ne présente aucune résistance à la traction. Le bois est le plus porteur de tous les matériaux de construction isolants.

Le bois offre de grandes possibilités de construction et de conception.





►►► **Il s'adapte bien à nos maisons**

La diversité des possibilités de conception qu'offre le bois permet de transformer chaque maison en objet personnalisé. Le bois et les dérivés du bois sont des matériaux éprouvés pour les façades et l'architecture moderne privilégie de plus en plus le bois comme matériau de construction.

Les façades en bois sont fréquemment exposées à des contraintes extrêmes. Les intempéries peuvent dégrader en très peu de temps l'aspect du bois non protégé. A construction identique, l'absence de protection ne met pas en danger la fonctionnalité de l'ensemble, puisque finalement cela se traduit principalement par une modification de l'aspect esthétique de la surface du bois.

Les traitements de surface sous forme de peintures pour façades bois ont donc deux fonctions principales : recouvrir le bois d'une peinture spéciale pour bois et protéger les façades en bois contre les agressions de l'environnement grâce à une peinture adaptée.

Qualité du bois

Au final, la qualité du bois définit l'aspect et la durabilité des façades en bois. Il faut donc définir et respecter les normes de qualité des bardages. Les résineux conviennent particulièrement pour la construction de façades : épicéa, pin, mélèze et douglas, mais certains feuillus tels que le châtaignier et le chêne sont également utilisés.

Contraintes environnementales et climatiques du bois

- Lumière du soleil (rayonnement UV).
- Humidité.
- Variations de température.
- Agressions biologiques.
- Influences atmosphériques.
- Contraintes mécaniques.

Revêtement de façade

Nous faisons la distinction entre les revêtements de façade en bois plein (bardeaux ou lambris) et les éléments de façade en panneaux de dérivés du bois. En principe, tous les résineux suisses sont adaptés en extérieur comme matériau de construction de façades. L'épicéa est le bois de construction le plus important d'un point de

En principe, tous les résineux suisses sont adaptés en extérieur comme matériau de construction de façades.

vue économique, le bois d'épicéa est disponible en quantité et peut être travaillé sans problème et traité avec une protection superficielle.

Au final, la qualité du bois définit l'aspect et la durabilité des façades en bois. Il faut donc définir et respecter les normes de qualité des bardages.



Planche latérale



Planche maille



Demi-quartier



Planche séparée en son milieu

Le bon choix

Sens de coupe et déformations

En tant que matériau hydrophile (hygroscopique), le bois absorbe et restitue l'humidité ambiante. Il en résulte des gonflements et des retraits du bois. Les bardages et les éléments ne doivent de fait pas être fabriqués à chaque dimension souhaitée, car les déformations provoquées par l'humidité augmentent parallèlement aux augmentations des dimensions des composants en bois. Sur les bardages enduits, les arêtes vives induisent une dégradation précoce, il faut donc les arrondir (rayon minimum 2,5 mm). Les bois à haute teneur en tanins influencent la cohésion, le séchage et le coloris des peintures

sur bois. La combinaison d'une proportion élevée en acide tannique (par exemple dans le chêne) et de composants alcalins produit de fortes décolorations.

Recommandation pour les façades

Pour les façades, il est conseillé, lorsque cela est possible, de toujours utiliser des planches débitées sur pleine maille ou demi-quartier. Les planches latérales ou planches coupées dans la madrure sont sujettes à déformation et fissurations. Les nœuds tenaces ne doivent pas être chevillés, pour éviter des fendillements sur la cheville et les bords des nœuds. Les nœuds vivants sont clairs, les nœuds se nécrosant sont bruns et les nœuds morts sont teintés de noir.

La bonne face de la planche

Sur une planche latérale, les revêtements côté extérieur gauche (tourné vers l'écorce) montrent un meilleur comportement aux intempéries. Des fissures peuvent apparaître quand le côté droit de la planche (tourné vers la moelle) est exposé aux intempéries.

Pour une longue durabilité du bardage et du système de peinture, choisir la meilleure face, en fonction du diamètre de la grume et de la position de la planche.

La structure de la surface du bois est de même extrêmement importante. On distingue principalement les surfaces brutes de scierie, poncées et rabotées. Les revêtements de surface accrochent mieux sur les surfaces poncées et brutes de scierie que sur les surfaces rabotées.

Pour les façades, il est conseillé, lorsque cela est possible, de toujours utiliser des planches débitées sur pleine maille ou demi-quartier.

Exigences relatives à la protection du bois de construction

- Utiliser des essences de bois naturellement pérennes.
- Rabattre les arêtes, chanfreiner le bois mis en œuvre horizontalement.
- Eviter les surfaces de bois horizontales exposées aux intempéries.
- L'humidité du bois doit être inférieure à 20 % ou ne doit pas dépasser ce taux de manière permanente.
- Eviter la pénétration de l'humidité dans le bois de bout.
- Prévoir des avant-toits suffisants.
- Calculer largement la surface de la zone d'éclaboussures.
- Prévoir les possibilités de goutte d'eau pendante et d'assèchement.





Fenêtre : composant stable



Volet : composant semi-stable



Bardages de façade : composant non stable



Stabilité dimensionnelle des composants en bois

Le choix du revêtement du bois est effectué selon le critère de stabilité dimensionnelle. Celui-ci définit à quel point un composant en bois modifie ou peut modifier ses dimensions sous l'effet des gonflements et retraits.

Stable : Ce sont les composants en bois pour lesquels seules sont admises des déformations très limitées. Les fenêtres, portes extérieures et volets assemblés par tenon et mortaise et collés sont indéformables.

Semi-stable : Les déformations sont autorisées dans une mesure limitée. Planchéiages par rainure et languette, traverses, avant-toits et croisées. Portes extérieures et volets, dans la mesure où les éléments déformables appartiennent à cette catégorie.

Non stable : Pour ces composants, les déformations ne sont pas limitées. Les revêtements de façade avec joints ouverts, planchéiages à recouvrement sur sous-construction, bardages à recouvrement, couvertures en bardeaux, terrasses en bois, clôtures ou palissades sont déformables.

Protection du bois polyvalente

Les façades en bois sont exposées à des contraintes extrêmes

Les intempéries peuvent endommager un bois non protégé en très peu de temps. Dans des cas extrêmes, sous réserve de caractéristiques techniques défavorables, le bois peut être imprégné d'humidité et être dégradé par des champignons xylophages. En principe, à construction identique, la fonctionnalité n'est pas mise en danger, puisque cela se traduit finalement par une modification esthétique de la surface du bois. Les peintures pour façades en bois doivent de fait assurer deux fonctions essentielles. Peindre le bois avec une peinture spéciale pour bois, protéger les façades en bois contre les agressions de l'environnement grâce à une peinture adaptée.

Bois et intempéries

Le rayonnement UV détruit le tanin protégé. En première ligne, le matériau naturel du bois, la lignine, est détruit et lessivé par la pluie. Sous nos latitudes, le bois non protégé est rapidement colonisé par la moisissure. Le bois prend alors une coloration

gris-noir. Les faces non protégées exposées aux intempéries se dégradent rapidement. Un grand avant-toit réduit cette dégradation, mais il en résulte des différences d'aspect sur une même façade. Les façades en bois non protégées s'encrassent également plus rapidement et ne peuvent quasiment plus être nettoyées.

La protection moderne du bois implique :

- La mise en œuvre de mesures conceptuelles à la construction et le choix des essences adaptées.
- L'utilisation ciblée de matières actives chimiques uniquement là où cela est nécessaire.
- L'utilisation de peintures protectrices et décoratives de haute qualité.
- L'élaboration de concepts d'entretien et de maintenance et leur application systématique.

Le bois comme support de peinture

La durabilité de mesures de revêtement de façades en bois dépend en principe de nombreux facteurs. L'essence du bois joue, entre autres, un grand rôle. Ainsi l'épicéa et le douglas ont fait leurs preuves pour les bardages de façade.

Sous nos latitudes, le bois non protégé est rapidement colonisé par la moisissure. Le bois prend alors une coloration gris-noir.

La structure de la surface du bois est de même extrêmement importante. En principe, on rencontre trois types de structure: les surfaces brutes de scie, les surfaces poncées et les surfaces rabotées. En rénovation, on rencontre également des surfaces brossées, sablées ou microgom-mées. Les peintures pour bois accrochent en principe mieux sur des surfaces brutes de scie ou poncées que sur les surfaces rabotées. Les façades en bois déjà peintes et défraîchies doivent faire l'objet de toutes les atten-tions. La préparation précise et soignée du support est décisive pour la durabilité de la peinture de rénovation.

Protection physique du bois

Par protection physique du bois, il faut entendre une protection superficielle du bois à l'aide d'un système de peinture qui protège le bois contre:

- une trop forte reprise d'humidité;
- une pénétration d'humidité;
- un gonflement et un retrait importants;
- des gauchissements et des fissurations;
- des dégâts mécaniques;

- une dégradation superficielle par la moisissure et le bleuissement;
- le rayonnement UV;
- l'encrassement;
- le grisaillement.

Structures des produits de revêtement

Les produits de revêtement se composent des éléments principaux suivants:

Liant: Le liant définit les propriétés principales du produit de revêtement. En règle générale, il forme un film, détermine la résistance aux efforts, la liaison et l'accroche sur le support. De nombreux glacis, de nos jours, sont élaborés sur la base d'un liant diluable à l'eau.

Solvant: Les solvants sont seulement un composant de produits de revêtement liquides. Ils dissolvent et répartissent les ingrédients, régulent la viscosité et permettent ainsi de traiter le matériau de revêtement, par exemple au pinceau. La peinture à l'état sec ne contient plus de solvants. Le solvant entrant dans la composition de la majorité des produits est l'eau, ils ne sont donc pas nocifs pour l'environnement.

Pigments: Les glacis comprennent des pigments de coloration spéciaux ultrafins et transparents. Ces pigments spéciaux absorbent le rayonnement UV nocif. Les peintures couvrantes pour bois contiennent des pigments spéciaux minéraux et organiques. De même, ils protègent contre le rayonnement UV nocif et permettent un immense choix de nuances.

Charges: Des charges spéciales améliorent l'accroche, régulent la perméabilité à la vapeur d'eau, renforcent le film de peinture, améliorent le pouvoir de remplissage et régulent par exemple le degré de brillance des produits de revêtement.

Additifs: Les additifs sont ajoutés en petites quantités pour créer certaines propriétés. Ils permettent par exemple d'appliquer, sans mousse, les glacis à l'eau des machines à vernir les lames ou d'imprégner les peintures sans problème sur un support comprenant d'anciennes peintures.

Texte et images

Techno GR

Pierre-Yves Correvon

Sources: Lignum, Bosshard AG



Les façades en bois déjà peintes et défraîchies doivent faire l'objet de toutes les attentions. La préparation précise et soignée du support est décisive pour la durabilité de la peinture de rénovation.

PUB

Moins de tracas pour les indépendants.

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une protection financière unique en son genre aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante en cas de maladies professionnelles et d'accidents du travail ou durant les loisirs. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Infos complémentaires: www.suva.ch/chefsentreprise.

suva

Demandez une offre: 0848 820 820

Les entreprises assurées auprès de la Suva bénéficieront de primes historiquement basses en 2022

En 2020, année de pandémie de coronavirus, les accidents ont été moins nombreux, ce qui a entraîné une diminution des coûts dans nombre de branches. De plus, la Suva a réalisé l'an dernier une performance réjouissante sur ses placements. Comme les entreprises assurées profitent directement des excédents de la Suva, un grand nombre de clients bénéficieront de primes plus basses en 2022.

En 2020, la pandémie de coronavirus a conduit à un recul du nombre d'accidents dans de nombreuses branches.

Les coûts moyens par cas ont certes légèrement augmenté, mais le compte technique affiche un net excédent global. Le reversement des excédents est effectué selon les modalités prévues par les bases légales à travers une déduction sur les primes 2022.

Le montant de la déduction liée aux excédents dus au COVID-19 est déterminé en pourcentage des primes nettes. Ces taux sont fixés individuellement pour chaque classe de l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels sur la base des effets subis. Le taux est identique pour toutes les entreprises assurées à l'intérieur d'une même classe. Pour les peintres et plâtriers, les reversements

s'élèvent à 5 % de la prime nette 2022 dans l'assurance contre les accidents professionnels et à 8 % dans l'assurance contre les accidents non professionnels. Le taux est identique pour toutes les entreprises assurées à l'intérieur d'une même classe.

De plus, la Suva a réalisé une performance réjouissante sur ses placements malgré la crise, ce qui lui permet d'accorder une réduction de prime extraordinaire, comme les années précédentes. Identique pour toutes les classes de l'AAP et de l'AANP, le reversement correspond à 15 % des primes nettes 2022. En 2022, la Suva allège de 779 millions de francs au total les charges de ses entreprises assurées.

Abaissement du taux d'intérêt technique au 1er janvier 2022

Le taux d'intérêt technique est utilisé pour escompter à la valeur actuelle les futurs paie-

ments des rentes, qui constituent le capital de couverture de rentes. L'abaissement du taux d'intérêt technique se traduit par une augmentation du capital de couverture des rentes nécessaire.

Le taux d'intérêt technique, valable pour tous les assureurs-accidents sera abaissé de 1,5 % à 1 % au 1^{er} janvier 2022. La hausse marquante des coûts qui en résulte pour chaque nouvelle rente octroyée rend nécessaire une adaptation des taux de prime nets de 3 % en moyenne.

Évolution des primes dans la classe 44D « Peinture et plâtrerie »

Les primes nettes doivent couvrir le risque d'accident attendu pour l'année 2022. Elles sont fixées pour chaque communauté de risque en fonction de l'évolution du risque spécifique. Dans l'**assurance contre les accidents professionnels**, la situation financière de la classe est déficitaire. De ce fait et en

Pour les peintres et plâtriers, les reversements s'élèvent à 20 % de la prime nette 2022 dans l'assurance contre les accidents professionnels et à 23 % dans l'assurance contre les accidents non professionnels.

Assurance contre les accidents professionnels (AAP)	Degré de base 2021	Degré de base 2022	Variation par rapport à l'année précédente	Déduction COVID-19	Déduction produits extraordinaires des placements
44D Ao: Entreprise de peinture	100	100	0 %	- 5 %	- 15 %
44D AR: Restauration d'œuvres d'art	89	89	0 %	- 5 %	- 15 %
44D Bo: Entreprise de plâtrerie	113	115	+ 10 %	- 5 %	- 15 %
44D Classe complète			+ 4,9 %	- 5 %	- 15 %

Assurance contre les accidents non professionnels (AANP)	Degré de base 2021	Degré de base 2022	Variation par rapport à l'année précédente	Déduction COVID-19	Déduction produits extraordinaires des placements
44D: Peinture et plâtrerie	98	99	+ 5 %	- 8 %	- 15 %
44D Classe complète			+ 4,2 %	- 8 %	- 15 %

raison de la hausse des coûts des nouvelles rentes résultant de l'abaissement du taux d'intérêt technique, le taux de prime net doit être augmenté de 4,9 % en moyenne. Les ajustements de primes nécessaires dans les différentes communautés de risque varient en fonction de l'évolution du risque.

Les taux de base nets des parties de sous-classe A0 « Entreprise de peinture » et AR « Restauration d'œuvres d'art » demeurent inchangés. Pour la partie de sous-classe B0 « Entreprise de plâtrerie », le taux de base net doit être augmenté de deux degrés (+ 10 %), car la prime nécessaire est actuellement supérieure aux recettes de primes nettes. Les coûts

moyens des indemnités journalières par cas, en particulier, ont augmenté de façon marquante ces dernières années chez les plâtriers.

De même, dans l'**assurance contre les accidents non professionnels**, le taux de prime net moyen doit être augmenté de 4,2 % en raison de la situation financière déficitaire et de l'augmentation des coûts des rentes. À cet effet, le taux de base de la classe est augmenté d'un degré (+ 5 %).

Au final, ces hausses des taux de prime nets sont amplement compensées par les reversements des excédents liés à la pandémie de COVID-19 et des produits excédentaires des placements évoqués au début

de cet article, de sorte que la plus grande majorité des entreprises peut compter sur une réduction significative de la prime brute à payer en 2022.

Les taux de primes des différentes entreprises peuvent s'écarter des taux de base en fonction de l'évolution individuelle du risque. La FREPP et la Suva sont en contact étroit afin de développer des mesures pour freiner la hausse des coûts dans la branche. Votre agence Suva se tient à disposition pour tout complément d'information.

Suva

Les ajustements de primes nécessaires dans les différentes communautés de risque varient en fonction de l'évolution du risque.

NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



Rigips

SAINT-GOBAIN

FIDEXIT®

HGC

REICHENBACH SA



PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

ISOVER
SAINT-GOBAIN



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

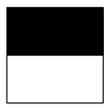
LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

FÉLICITE TOUS LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS AYANT OBTENU LEUR CFC OU AFP

 FRIBOURG

Peintres CFC

Entreprises

A. Buzzurro Sàrl, Corminboeuf
Anb Peinture Sàrl, Villars-Sur-Glâne
Avenir Peinture Sàrl, Attalens
Cbs Peinture Sàrl, Domdidier
Crimimax Clément Peinture SA, Fribourg
Crimimax Clément Peinture SA, Fribourg
Fabbroni Cédric Sàrl, Mézières
Fontana Und Söhne GmbH, Giffers
Gypserie-Peinture, Marly
Italgyps SA, Fribourg
Marchina Louis & Fils SA, Bulle
Morel Peinture Sàrl, Mézières
O.K. Peinture SA, La Tour-De-Trême
Perseghini SA, Estavayer-Le-Lac
Petrini Peinture Sàrl, Epagny
Riedo Michel & Fils SA, Villars-Sur-Glâne
Savary Pierre-Yves SA, Bulle
Spicher Erwin AG, Düdingen
Thuillard & Fils Sàrl, Attalens
Thuillard & Fils Sàrl, Attalens
Walter Kaufmann, Kerzers

Diplômé(-es)

Hirt Christophe Richard, Onnens
Mohammadi Said, Fribourg
Spicher Eliot Eugène Maurice, Attalens
Rumo Dominique, Estavayer-Le-Lac
De Oliveira Gonçalves Carlos Manuel, Fribourg
Haidari Kazem, Fribourg
Diallo Boubacar, Granges-Près-Marnand
Zwahlen Stefanie, Sangernboden
Gholami Reza, Villars-Sur-Glâne
Lonetti Manuel, Fribourg
Paulos Farto Kevin, La Tour-De-Trême
Morel Bryan, Mézières
Mahuteaux Hugues Denis Olivier, Bulle
Da Silva Moreira Leonardo, Morens
Petrini Samuel, Bulle
Delley Jason, Fribourg
Rouiller Nina, Vaulruz
Portmann Maxim, Düdingen
Jeanmonod Basile Jacques Yves, Attalens
Murphy David, Les Paccots
Thaqi Dardan, Kerzers
Zayati Bilel, Fribourg

Aides-peintres AFP

Entreprises

Gypserie-Peinture, Marly
Perseghini SA, Estavayer-Le-Lac
Fondation Prof-In, Courtepin
Fondation Prof-In, Courtepin
O.K. Peinture SA, La Tour-De-Trême

Diplômé(-es)

Gnbot Weldu, Arconciel
Jorjo Kubrom, Estavayer-Le-Lac
Laranjeira Dos Santos Leal Bruno Micael, Payerne
Misseroni Fabio, Avenches
Ykalo Abiel, la Tour-De-Trême

**CHEF DE CHANTIER
BREVET FÉDÉRAL
DE CONTREMAÎTRE
MAÎTRISE FÉDÉRALE**

Ça vous intéresse?
Alors n'hésitez pas et
contactez-nous
au 027 327 52 66
www.frepp.ch

... et travaillent avec du personnel qualifié.



GENÈVE



Peintres CFC

Entreprises

Auditeur libre, Genève
 Caragnano & Cie SA, Carouge
 D.c.I Peinture-Rénovation Sàrl, Vernier
 Dicora Sàrl, Bellevue
 Entreprise Belloni SA, Carouge
 Entreprise Belloni SA, Carouge
 Entreprise Berchten SA, Genève
 Jacques Francioli, Genève
 Jean-Michel Chabloz, Meyrin
 Jean-Michel Chabloz, Meyrin
 Jurr et Cuenat SA, Vernier
 Nobile & Martin SA, Plan-les-Ouates
 Nobile & Martin SA, Plan-les-Ouates
 P. Piretti SA, Aire
 Pavia Decor, Chêne-Bourg
 Pelichet-Posse SA, Nyon
 Phil Décoration et Rénovation, Vernier
 René Steiner SA, Petit-Lancy
 Renove-Déco, Carouge
 Righi SA, Vésénaz
 -

Diplômé(-es)

Cacciapaglia Matteo, Genève
 Cianciulli Marcello, Troinex
 Da Silva Martins James, Genève
 Trigo de Oliveira Micael, Petit-Lancy
 Correia Morgado Patrick, Genève
 Moure Batista Jessica, Genève
 Ferreira Da Silva Matheus Jose, Genève
 Rebollar Betanzos Julian, Gland
 Oberson Sharon, Les Acacias
 Schmutz Remi, Bernex
 Samuel Nascimento Ernesto, Genève
 Alves Moreira Yann, Grand-Lancy
 Kunz Damien, Genève
 Dos Santos Pereira Alexandre, Genève
 Fayard Josselin, Annemasse
 Marx-Nielsen Sven, Gland
 Limpo Da Silva Pedro, Le Lignon
 Lal Julian, Les Acacias
 Sakat Volkan, Genève
 Dias Pereira Jorge, Versoix
 Alagoa Lopes Joao, Carouge

Aides-peintres AFP

Entreprises

Matamoros SA, Plan-les-Ouates
 Orif, Vernier
 Orif, Vernier
 Orif, Vernier
 Orif, Vernier

Diplômé(-es)

Mollah Adam-Ismael, Plan-les-Ouates
 Bajrush Ramadan, Thônex
 Heckenmeyer Dylan, Carouge
 Rey Kevin, Genève
 Tuti Nicolas, Collonge-Bellerive

Plâtriers constucteurs à sec CFC

Entreprises

AB Plâtriers & Peintres Sàrl, Meyrin
 D'Orlando GPI - Gypserie, Vésénaz
 Entreprise Belloni SA, Carouge
 R. Mazzoli SA, Thônex
 -
 -
 -

Diplômé(-es)

Adao de Sousa Bruno, Châtelaîne
 Padamo Malik Yassin, Thoiry
 Moreira Anthony, Eloise
 Valdes Cristian, Thônex
 Aytekin Omer, Ville-la-Grand
 Da Rocha Charles François, Plan-Les-Ouates
 Da Silva Lemos Leonel Cipriano, Genève

PUB

Peintres CFC

Entreprises

BC Déco SA, La Chaux-de-Fonds
 Buschini SA, Neuchâtel
 Buschini SA, Neuchâtel
 F. Locatelli Sàrl, La Chaux-de-Fonds
 Frédéric Nobile, St-Aubin-Sauges
 Gaisch Sàrl, Corcelles
 Gaisch Sàrl, Corcelles
 Garufo Peinture, Hauterive
 S. Pinto Sàrl, Buttet
 Stoppa Fils SA, Marin-Epagnier
 Tico Plâtrerie SA, Peseux
 Yves Bianchi SA, Neuchâtel
 ZDS Dos Santos Zechiel Sàrl, Le Locle

Diplômé(-es)

Ruchet Sébastien, La Chaux-de-Fonds
 Martins da Silva Diego, Neuchâtel
 Silva Dias Diogo, Yverdon-les-Bains
 Wahedy Assad, La Chaux-de-Fonds
 Ahmadi Sakhi, Neuchâtel
 Amez-Droz Mikael, Cormondrèche
 Porcu Alessio, Corcelles
 Teklehaymanot O. Zakaryas, Neuchâtel
 Dias da Cruz Gonçal. Tiago, Les Verrières de Joux
 Smida Adel, Peseux
 Messina Kevin, Le Locle
 Mendes de Oliveira Joao Pedro, Neuchâtel
 Brühlhart Yassine, La Chaux-de-Fonds

Aides-peintres AFP

Entreprises

ABS Bichsel Sàrl, Corgémont
 Delgo Peinture, Cernier
 Jacot Denis Peinture, Neuchâtel
 Jean-Claude Beuchat Sàrl, Glovelier
 Piffaretti Pascal, Le Locle
 Rizzolo Bruno & Gilles SA, Hauterive
 Stoppa Fils SA, Marin-Epagnier

Diplômé(-es)

Tesfamichael Habtemichael Gerish, Tavannes
 Mekonen Darnid, Neuchâtel
 Engeldinger Yanis, Neuchâtel
 Solomon Robel, Delémont
 Maesano Diego, Le Locle
 Gu Xinghe, La Chaux-de-Fonds
 Mulugheta Dawid, Boudry

Plâtriers constucteurs à sec CFC

Entreprises

Buschini SA, Neuchâtel
 Challandes Plâtrerie Peinture Sàrl, Cernier
 Tico Plâtrerie SA, Peseux
 -

Diplômé(-es)

Rey Loïc, Môtiers
 Cuhe Nicolas, Le Pâquier
 Berger Michael, Dombresson
 Lambert Dylan, Sonvilier



BÂTIR POUR L'AVENIR

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DEPUIS 1962

- CHAPES
- CARRELAGE
- SOLS SANS JOINT
- TERRAZZO

Route de Genève 15,
1033 CHESEAUX-SUR-LAUSANNE
 Succursales à SATIGNY (GE) et FRIBOURG
 058 226 82 30 - info@balzan-immer.com
 www.balzan-immer.com

Balzan Immer



VAUD

Peintres CFC

Entreprises

AB Peinture & rénovation SA, Lausanne
 Alba peinture Sàrl, Lausanne
 Alba peinture Sàrl, Lausanne
 Alpha-Transfo SA, Lausanne
 Antonio Lombardo Sàrl, Territet
 ARENOV Sàrl, Ecublens
 ARENOV Sàrl, Ecublens
 Arimondi Peinture, Bex
 Auer et Fils Sàrl, Avenches
 Baumli Daniel SA, Prêverenges
 Clot SA, Bussigny
 COFOP, Lausanne
 Duca SA, Cheseaux-sur-Lausanne
 Duca SA, Cheseaux-sur-Lausanne
 Edouard Allamand Plâtrerie-Peinture SA, Rennaz
 Eric Duplan, Ollon
 Ferrari Peinture, Ste-Croix
 G. & N. Wuthrich SA, Aclens
 Nicolas Rochat, Bière
 Orif, Renens
 P. Jaquier Sàrl, Yverdon-les-Bains
 Pelichet - Posse SA, Nyon
 RM Plâtrerie Peinture Sàrl, Yverdon-les-Bains
 Roy Frères SNC, Montagny-près-Yverdon
 Stéphane Di Salvo, Renens
 terraz sàrl, Château-d'Œx
 terraz sàrl, Château-d'Œx
 Tettamanti Christophe, Payerne
 Tettamanti Christophe, Payerne
 Vidal Peinture SA, Cossonay-Ville
 -

Diplômé(-es)

Hajdarevic Ajdin, Bussigny
 Bytyqi Taulant, Payerne
 Ferreira Tam Kevin, Bussigny
 Alem Amanuel, Lausanne
 Beqiri Edon, Clarens
 Shekhapur Barham, Lausanne
 Varela da Cruz Admir Jacinto, Morges
 Gilliéron Matthieu, Monthey
 Dufey Lucien Thomas, St-Aubin
 Ricciotti Dario, Chavannes-près-Renens
 Amanuel Nahom, Crissier
 Gholami Jabar, Lausanne
 Chajai Karim, Echallens
 De Vitis Dario, Penthalaz
 Vuichoud Romain, Villeneuve
 Dupertuis Laurie, Ollon
 Aymonier Kieran, Ste-Croix
 Sousa Alves Jorge Miguel, Renens
 Kaelin Cécile, Montricher
 Ruchet Thaïs Kent, Bercher
 Rezene Tsegalem, Yverdon-les-Bains
 Marx-Nielsen Sven, Gland
 Gholami Mahdi, Bussigny
 Berhe Meharena, Orbe
 Guillaume Alexandra, Lausanne
 Genoud Steffany, Châtel-St-Denis
 Mercier Mélanie, Broc
 Oeuvray Thomas, Payerne
 Silva Semedo Marcelo, Payerne
 Loor Jimenez Galo Jesus, Renens
 Von Siebenthal Colette, Lausanne

Aides-peintres AFP

Entreprises

BB Peinture Buffat, B. & De Alm. B., Yv.-les-Bains
 CFPS Le Repuis, Grandson
 CFPS Le Repuis, Grandson
 Clot SA, Bussigny
 Deco Peinture Fraîche Sàrl, Le Mont-sur-LS
 Entreprise de peinture, Payerne
 Evasion peinture, Yverdon-les-Bains
 FR staff SA, Renens
 G. & N. Wuthrich SA, Aclens
 Jean Fasero Sàrl, Montreux
 Orif, Renens
 Orif, Renens
 Orif, Renens
 Posse Peinture Renens SA, Renens
 terraz sàrl, Château-d'Œx
 V. Scuderi et Fils SA, La Croix (Lutry)
 Vallotton Peinture, Vallorbe

Diplômé(-es)

Barby France, Neuchâtel
 Ceppitelli Michaël Corrado, La Chaux-de-Fonds
 Etemi Gresa, Grandson
 Pena de Sousa Joel Filipe, Renens
 Brihane Hagos, Lausanne
 Gomes Coiffard Raphaël, Avenches
 Pinto Monteiro Luis Manuel, Yverdon-les-Bains
 Andrade Rego Dany, Lausanne
 Mendes Da Veiga Edmilson de Jesus, Morges
 Lopes Semedo Bruno Alexandre, Aigle
 Cadir Diyar, Chavannes-près-Renens
 Nzimbi Lionel, Lausanne
 Ze Marina, Lausanne
 Abe Abdu, Orbe
 Mendes da Costa João Pedro, Broc
 Bereket Tukue, Moudon
 Arifovski Leila, Orbe

Plâtriers constucteurs à sec CFC

Entreprises

C. Henry Plâtrerie-peinture, Yverdon-les-Bains
 Gregorutti S.A., Yverdon-les-Bains
 Maison Marcel Bernasconi SA, Château-d'Œx

Diplômé(-es)

Vallon Robin, Yverdon-les-Bains
 Borges Leal Gadiliny Stelly, Yverdon-les-Bains
 Bernasconi Marcel, Château-d'Œx



VALAIS

Peintres CFC

Entreprises

Bati-Peinture Sàrl, Sierre
 Blanc & Duc SA, Sion
 Blanc & Duc SA, Sion
 Bonvin Claude & Fils SA, Lens
 Bonvin Claude & Fils SA, Lens
 Brigger AG, Brig
 Clausen Malergeschäft, Bellwald
 Garciapainture Sàrl, Veyras
 GEX Peinture de rêve Sàrl, Les Evouettes
 Hildbrand Robert AG, Gampel
 Ill-Tec Malerei & Gipserei GmbH, Susten
 M. L. Peinture Sàrl, Conthey
 Relookes Peinture Sàrl, Vétroz
 Rimoval Sàrl, Saxon
 Santini Natalino, Verbier
 Sarosa SA, Sion
 Sarosa SA, Sion
 Summermatter Stefan, Stalden
 Valpeinture Faliti Joseph & Fils SA, Sierre

Diplômé(-es)

Lopes Tiago, Chalais
 Rossini Arnaud, Sion
 Venetz Florence, Uvrier
 Mauris Nicolas, Sierre
 Rebelo Correia António Rafael, Lens
 Scalese Alessio, Visp
 Clausen Davide, Naters
 de Oliveira Rodrigues Sven, Veyras
 Racine Pénélope Juline, Chessel
 Zuber Patric, Gampel
 Ferreira Carvalho Leandro José, Susten
 Bruchez Pascal Sami, Conthey
 Dikizeko Antonin Moises, Sion
 Traoré Mohamed, Sion
 Magina Pereira Léonardo, Verbier
 Bauer Aurélie Romina, Sion
 Clemente Correia Frédéric, Sion
 Truffer Sebastian, Staldenried
 Zuber Samuel, Sierre

Aides-peintres AFP

Entreprises

AM Gypserie-Peinture Frères Sàrl, Chippis
 BCGyps Sàrl, Martigny
 Blanc & Duc SA, Sion
 Emery Richard Peinture Sàrl, Lens
 Emery Yves, Sierre
 Giotto Peinture Sàrl, Sierre
 Groupe Mousse Sàrl, Vétroz
 Marcolivier SA, Ayent
 Orif, Pont-de-la-Morge
 Orif, Pont-de-la-Morge
 Schnyder Gregor & Sohn, Glis

Diplômé(-es)

Kiros Merih, Sion
 Okbatsion Tedros Biniam, Sion
 Tekle Abraham, Sion
 Fitwi Samiel, Sion
 Fornerod Alexandre René Pierre, Sion
 Mentay Abdulhamid, Sierre
 Haile Daniele, Martigny
 Abdulah Barzan, Grimisuat
 Bernardo Alexandre Rafael, Sion
 Cruz Carreira Samuel, Vernayaz
 Weber Nico, Raron

Plâtriers constucteurs à sec CFC

Entreprises

Basso Riccardo, Lens
 Brigger AG, Brig
 Colombara SA, Monthey
 Exquis & Luy SA, Sembrancher
 Farbe + Gips AG, Brig
 Gemmet AG, Glis
 Gypsa Exploitation SA, Martigny
 Gypsa Exploitation SA, Martigny
 Schnyder Gregor & Sohn, Glis

Diplômé(-es)

Ries Jessy, Bramois
 Pini Daniele, Naters
 Michaud Nolann, Collombey
 Marquis Samuel, Martigny
 Schmid Janis, Naters
 Locher Nik, Bitsch
 Barry Ibrahim, Sion
 Clavel Sacha, Martigny
 Manz Ryan Nicolas, Viège

Aides-plâtriers AFP

Entreprises

Passeri Roberto AG, Glis
 Sarosa SA, Sion

Diplômé(-es)

Esadi Hesat, St-Nicolas
 Gomes Troncão Ivan, Sion



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation «Chef de chantier» peintre

CC-03

Participant(e)

Politesse: Mme Mlle M.

N° AVS:

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA:

Localité:

Canton:

Pays:

Tél.:

e-mail:

Etat civil: Célibataire Marié Divorcé

Date de naissance: jour

mois

année

Nationalité:

ORIGINE - Commune:

Canton / Pays:

Banque / Poste:

IBAN:

Activité professionnelle

Profession actuelle:

Taux d'activité:

CFC de:

Année:

Canton:

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus:

Année:

Année:

Année:

Année:

Employeur

Raison sociale:

Rue:

Case postale:

NPA:

Localité:

Canton:

Tél.:

VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE VOTRE CFC À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

ainsi que tout autre diplôme dont vous disposez

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du module sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout module débuté est entièrement dû.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un module qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les inscriptions sont limitées et le concours d'entrée définira les candidats.
- Les prix des modules théoriques et pratiques ainsi que les diverses subventions seront communiqués lors de la journée d'information

Lieu et date:

Signature:

(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus)

Retournez ce document accompagné d'une copie de votre CFC à:

FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

Service de la formation - Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

ou par e-mail à xavier.saillen@frepp.ch - T 027 322 52 66 - F 027 322 24 84



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... assurent la formation de leurs collaborateurs et apprentis.

La formation en quelques brèves

Vous avez pu découvrir dans les pages précédentes, les quelque 176 nouveaux CFC et AFP dans les métiers de la plâtrerie et peinture qui ont été délivrés dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud. Si la formation de base est à la baisse depuis quelques années, en termes de certificats et attestations délivrés, nous pouvons souligner la bonne fréquentation dans les différents niveaux de la formation professionnelle supérieure.

En effet, une session de chef de chantier peintre est en cours, une autre en préparation en 2022 (voire plus bas). Pour la profession de peintre, une session à chaque niveau du cursus est actuellement en cours afin de se préparer aux examens finaux.

Le métier du plâtre n'est pas en reste avec une seconde volée de chef de chantier qui a débuté en janvier 2021 et, si le nombre de candidats est atteint, une 3^e session en janvier 2023.

Chef de chantier peintre

La FREPP met sur pied une prochaine session de chef de chantier peintre en janvier 2022.

Une soirée d'information est prévue à cet effet le lundi 4 octobre 2021 à 18 h à l'aula de l'Ecole de la construction (Tolochenaz). Un concours d'entrée est prévu le samedi 13 novembre 2021. Inscription et informations auprès du secrétariat de la FREPP ou xavier.saillen@frepp.ch

Nos félicitations

La Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP) félicite Lorenzo Nigro, de l'entreprise Nigro & Fils Sàrl à Nyon, pour la réussite de sa maîtrise fédérale de peintre.

Nos excuses

Lors de notre dernière édition, nous avons félicité les chefs de chantier fraîchement diplômés. Or, suite à une mauvaise manipulation de notre part, une erreur s'est glissée et certains d'entre eux ne figuraient pas dans la liste. Nous leur transmettons donc nos excuses, mais surtout nos félicitations à :

- Visar Abazi, Payerne
Perseghini SA, Estavayer-le-Lac
- Bastien Muscianesi, Bouveret
D. Muscianesi, Verbier
- Giuseppe Scolavino, Chancy
Barcellini & Cie Pallante, Genève

Xavier Saillen

Nous pouvons souligner la bonne fréquentation dans les différents niveaux de la formation professionnelle supérieure.



NOUVEAU!

La nouvelle
ordonnance sur
les travaux de
construction arrive.

Plus d'infos
[suva.ch/
otconst2022](https://suva.ch/otconst2022)

La vie est plus belle sans accident. C'est précisément pour améliorer la sécurité des travailleurs que l'ordonnance sur les travaux de construction a été mise à jour. Informez-vous dès à présent sur les modifications qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Contrôle d'échafaudage

STOP!

Priorité à la sécurité

Je n'utilise que des échafaudages sûrs.

Je vérifie régulièrement l'échafaudage.

Je signale immédiatement les défauts à la direction du chantier.

ÉCHAFAUDAGE DE FAÇADE SÉCURISÉ

Les **7** points essentiels du contrôle d'échafaudage :

- ✓ L'échafaudage repose-t-il sur une base résistante ?
- ✓ Y a-t-il des accès sûrs à tous les ponts d'échafaudage ?
- ✓ Le platelage est-il en ordre et protégé contre les glissements ?
- ✓ Les protections latérales, les filières intermédiaires et le platelage sont-ils installés ?
- ✓ Les distances par rapport aux façades sont-elles partout de 30 cm maximum ?
- ✓ L'échafaudage est-il solidement ancré ?
- ✓ La protection contre les chutes au bord du toit est-elle assurée côté gouttière et côté pignon ?

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud:

Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail

FREPP - Tél. 027 322 52 60 - Fax 027 322 24 84 - www.frepp.ch - info@frepp.ch

Genève: F4S SA - GPG 058 715 32 11 - www.gpg.ch - gpg@fer-ge.ch

TENDANCE À LA REPRISE EN DÉPIT DES OBSTACLES

- Etat de l'indice au 3^e trimestre 2021: 145
- Variation par rapport au trimestre précédent: +1,7 % ↗
- Variation par rapport au même trimestre 2020: +5,7 % ↗

Année:	2019		2020				2021			Variation en point d'indice p.r.	
	Trimestre:	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	2 ^e trim. 2021
Indice de la construction	150	151	142	138	137	141	145	142	145	+1,7 % ↗	+5,7 % ↗
Indice du bâtiment	128	127	117	113	112	114	120	113	120	+6,2 % ↗	+7,2 % ↗
Construction de logements	133	128	120	118	112	113	119	115	124	+8,4 % ↗	+11,1 % ↗
Construction industrielle et commerciale	136	140	121	110	116	125	126	125	132	+6,0 % ↗	+13,5 % ↗
Indice du génie civil	182	186	178	175	173	179	181	185	180	-2,2 % ↘	+4,2 % ↗

L'indice de la construction a poursuivi son redressement au 3^e trimestre 2021. Nous tablons sur une progression des CA corrigés des effets saisonniers et de calendrier de 1,7 % en glissement trimestriel. Les principaux moteurs sont actuellement la construction de logements (+8,4 %) et de bâtiments industriels et commerciaux (+6,0 %).

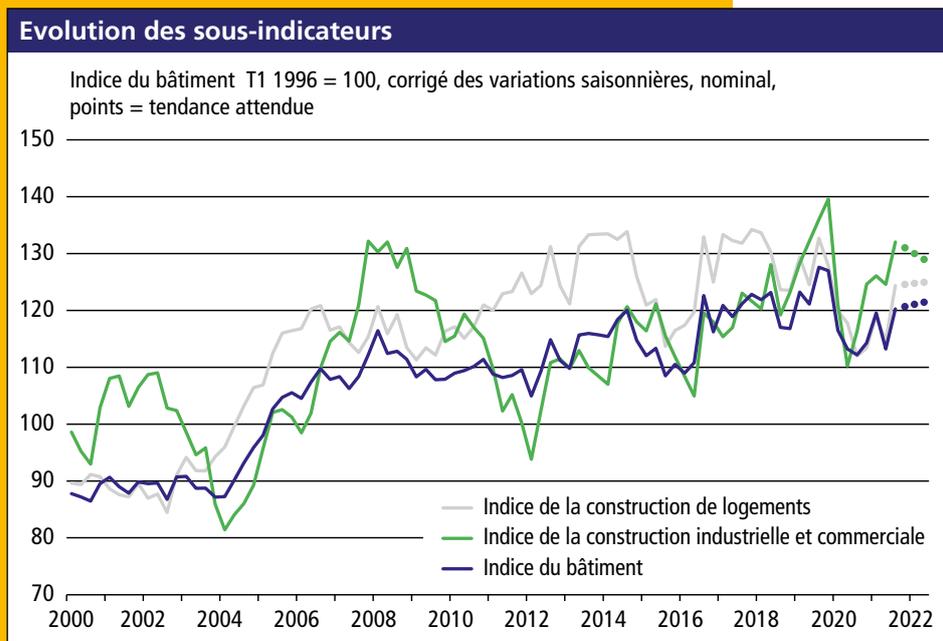
Ces deux segments affichent des carnets de commandes bien remplis – aussi parce que les restrictions et les pertes de productivité pendant la pandémie ont entraîné des retards. La bonne situation en matière de commandes laisse présager une poursuite du rebond. À moyen terme, les demandes de permis de construire surtout pour la

construction d'immeubles pluri-familiaux suggèrent toutefois un repli, tandis que les transformations devraient être davantage plébiscitées. Le principal facteur de risque reste pour l'heure la pénurie de certains matériaux. Celle-ci se répercute déjà sur les prix de la construction, qui après presque 10 ans de stagnation ont augmenté de 1,2 % en glissement

annuel selon l'Office fédéral de la statistique – et même encore plus dans certains secteurs comme la construction en bois. La situation s'étant encore dégradée récemment, cette tendance à la hausse des prix et aux retards va sans doute perdurer. Le défi qui se pose pour les entrepreneurs est donc de répercuter les coûts supplémentaires en dépit d'une concurrence accrue, et ainsi d'éviter une nouvelle érosion des marges déjà faibles.

POURSUITE DE LA TENDANCE À LA REPRISE

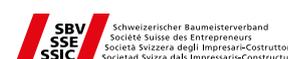
L'indice du bâtiment a progressé de 6,2 % en glissement trimestriel au 3^e trimestre 2021, seulement freiné par la construction publique (-3,4 %). Nous tablons sur une hausse sensible des CA dans la construction de logements (+8,4 %) et de bâtiments industriels et commerciaux (+6,0 %). Les carnets de commandes très bien remplis parlent en faveur d'une poursuite de cette tendance dans les prochains trimestres. Ce sont surtout les difficultés d'approvisionnement et la hausse des prix de différents matériaux qui constituent actuellement un risque. Et cette situation n'est guère susceptible de changer au vu de la demande qui a fortement accéléré avec



la maîtrise croissante de la pandémie et des chaînes de livraison mondiales toujours partiellement impactées. Selon l'enquête conjoncturelle

du KOF de juin 2021, une majorité des entreprises de la construction (58 %) est désormais touchée par la pénurie de matériaux.

Sources:



EMBELLIE PASSAGÈRE DANS LE LOGEMENT

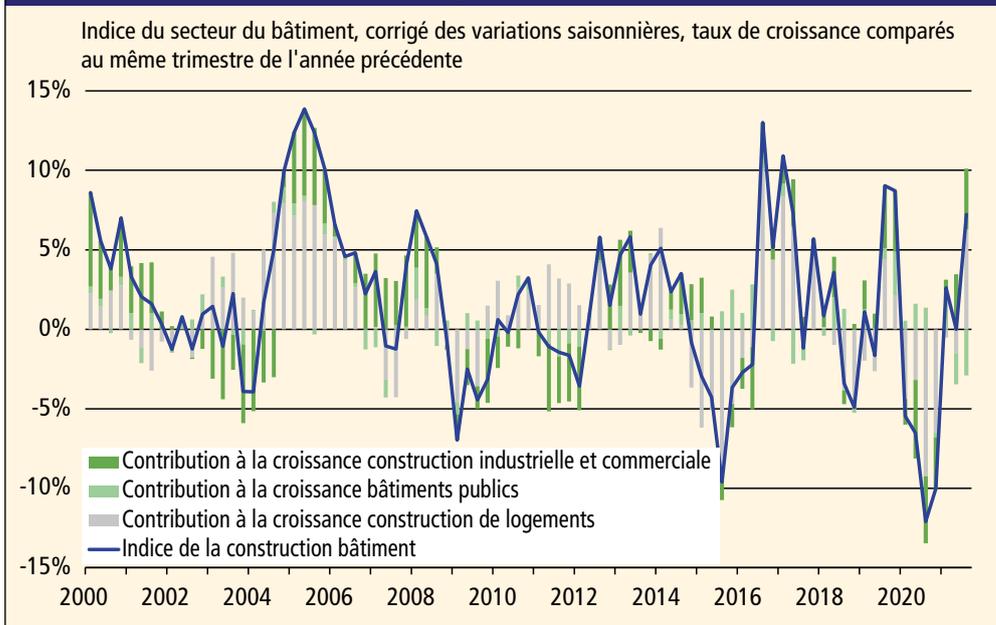
Au sein du bâtiment (+7,2 % par rapport à 2020), c'est surtout la construction de logements qui s'est stabilisée (+11,1 %). Il s'agit

toutefois d'un effet de rattrapage. La pandémie a entraîné des retards de planification et d'obtention des permis de

construire, raison pour laquelle les cahiers de commandes sont pleins. La tendance à moyen et long terme se révèle baissière,

puisque le volume planifié de construction (demandes de permis des 12 derniers mois) est inférieur de 4,8 % à son niveau de la même période 2020. Ce repli est surtout imputable à la construction de logements locatifs, où les planificateurs ralentissent après des années de surproduction. Si le redressement se poursuit dans le bâtiment industriel et commercial (+13,5 % en glissement annuel), le segment public cède pas moins de -19,6 %. Il devrait cependant se stabiliser, puisque les carnets de commandes sont bien remplis. Les travaux pour le nouveau bâtiment principal de l'hôpital cantonal d'Argovie ont ainsi été lancés au mois d'août, avec 563 millions de francs d'investissements prévus jusqu'en 2025.

L'indice de la construction en comparaison annuelle

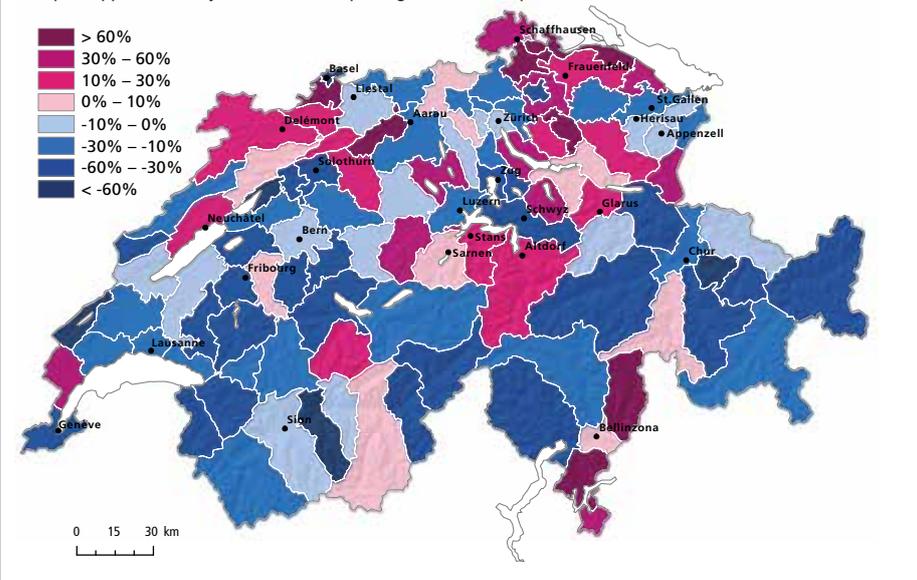


ZONES PRINCIPALES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Le volume d'investissement découlant des demandes de permis de construire soumises fait office d'indicateur de la demande régionale de prestations de construction. Dans les régions économiques colorées en rouge, la planification de nouvelles constructions s'établit à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années; dans les régions en bleu, cette planification se situe à un niveau inférieur à la moyenne. À l'échelon national, l'activité de planification a atteint un volume de 17,6 milliards de francs sur les six derniers mois. Ce chiffre est certes supérieur à celui de 2020 (+0,5 %), mais reste inférieur de 4,4 % à la moyenne sur 10 ans. Le faible volume de constructions planifiées autour d'une majorité de moyens et grands centres est ici notable, une

Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques



évolution qui s'explique par le repli des bâtiments industriels et commerciaux. Le volume de demandes pour de nouvelles surfaces de

bureaux a ainsi chuté de 24 % au 1er semestre par rapport à 2020. L'activité de planification reste vive au nord-ouest du Mittelland,

dans les cantons de Thurgovie et Schaffhouse, près du lac de Zurich et dans quelques régions de Suisse centrale et du Tessin.

Impressum

Editeur: Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

Périodicité: trimestrielle

Abonnement: Fr. 39.20 par année (HT)
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

Direction

Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration

Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – F 027 322 24 84
romy.hintz@frepp.ch

Rédaction et conception

Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

Publicité

Suisse alémanique: Stumpp Medien AG
T 044 858 38 00 - info@stumppmedien.ch
Suisse romande: Serge Bornand
T 079 214 24 35 - bornand.serge@gmail.com

© Copyright FREPP

La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

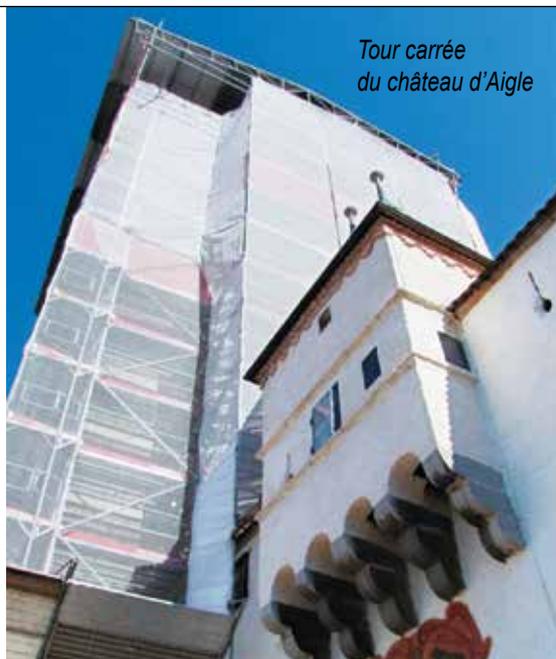
Agenda 2021

- 7 octobre** Assemblée générale GVEPP (VD)
- 14 octobre** Assemblée générale GPG (GE)
- 15 octobre** Assemblée générale AFEPP (FR)
- 29 novembre** Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines)
- 16-21 novembre** Salon des métiers et la formation, Lausanne

Agenda 2022

- 15-22 février** Salon des métiers Your Challenge, Martigny
- 28 février** Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines)
- 29 avril** Assemblée générale AVMPP (VS)

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).



Tour carrée
du château d'Aigle

roth échafaudages
au service de la beauté

Roth échafaudages SA
Z.I. Reutet 19 - 1868 Collombey-le-Grand
Tél. 024 472 88 88 - Fax 024 472 88 77

BULLETIN DE COMMANDE

A retourner à la FREPP, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion,
par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à info@frepp.ch

- 4° de couverture Fr. 3500.-
- 1 page annonce Fr. 2500.-
- ½ page annonce horizontale verticale Fr. 1250.-
- ¼ page annonce horizontale verticale Fr. 625.-

Nombre de parutions:

- 3 (-5%) 4-5 (-10%) 6 (-15%)

Pour l'(les) édition(s) de:

- mars 20..... octobre 20.....
- juin 20..... décembre 20.....

Société:

Responsable:

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

NPA/ Lieu:

Date:

Signature



Chers clients

100 ans... Dold vernis et peintures a 100 ans. Un bel âge, et que de chemin parcouru depuis sa création ! Comme toute entreprise, nous avons connu des hauts et des bas. Mais cette impressionnante longévité n'aurait pas été possible sans vous.

Votre rigueur, votre volonté et votre ambition nous ont permis de devenir l'entreprise innovante et durable que nous sommes aujourd'hui. Grâce à votre engagement et à votre loyauté, nous sommes en mesure de nous projeter pour les 100 prochaines années. Nous tenions donc à vous remercier chaleureusement pour tout ce que vous avez accompli !

À l'avenir, nous espérons que vous exigerez encore et toujours le meilleur de nous-mêmes. Les troisième et quatrième générations, représentées par Curt Christian Dold, Adrian Dold, Eric Dold et Steffen Dold, se partagent désormais la direction du groupe. Nous visons ainsi à conquérir de nouveaux marchés grâce à notre gamme étendue de vernis et de peintures, mais aussi à commercialiser beaucoup d'autres produits innovants et durables.

Pour y parvenir, nous développons notre site de production de Wallisellen et optimisons en parallèle notre infrastructure. L'objectif est d'assurer la livraison de produits de qualité, tant au niveau économique qu'écologique, en Suisse et partout ailleurs pour les 100 années à venir.

Nous espérons poursuivre notre excellente et fructueuse collaboration. Puisse-t-elle continuer à nous inspirer mutuellement !

Avec nos meilleures salutations,

Curt Christian Dold

Adrian Dold

Eric Dold

Steffen Dold



*Compétence experte pour
une façade d'exception.*



kabe-peintures.ch

KABE
Peintures
KARL BUBENHOFER SA